

LE PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe.

En 2e page: "La désertion des campagnes et ses causes", par H. Boulay, ex-M. P.

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN!

QUE NOUS IMPORTE!

On commence, en Chambre anglaise, à s'alarmer des "erreurs" de M. Baldwin. On en a parlé ces jours derniers avec beaucoup de "dissatisfaction". C'était à l'occasion d'un débat relatif aux "services" militaires, particulièrement à ceux qui sont destinés à parer aux dangers d'attaques aériennes sur Londres. Sir Austin Chamberlain, jadis Foreign Secretary et naguère First Lord de l'Amirauté, s'est distingué, entre autres parlementaires, en signalant avec une amère solennité que la Chambre et la nation avaient "éprouvé récemment de rudes surprises (some very rude shocks)" dont l'explication en grande partie reste encore à être donnée. Il s'agit évidemment d'erreurs se rattachant aux conséquences de l'intervention anglaise faite, dans le conflit Italo-éthiopien, sous le paravent de la Société des Nations. Commencerait-on à comprendre l'importance de renseigner le peuple anglais sur le danger que court l'Angleterre en poussant trop loin les sanctions contre l'Italie, et pour ce faire serait-on disposé à sacrifier, comme on l'a fait de M. Hoare, le premier ministre anglais M. Baldwin? Nous paraîtrions osé de l'affirmer. En tout cas Sir Austin ne ménage pas son chef politique; il va jusqu'à le qualifier de "latte badigeonnée en poutre d'acier" et ne lui envoie pas dire qu'il n'est pas l'homme de sa place. Tout en faisant la part des ambitions possibles de M. Chamberlain au poste de premier ministre, et sans chercher à attribuer à ses accusations des conséquences désastreuses pour M. Baldwin, nous pouvons conclure avec assez d'assurance que l'Angleterre devient de plus en plus alarmée du fiasco de ses menées italo-phobes. La peur qu'elle a de Mussolini ne lui fait-elle pas abandonner présentement sa base navale de Malte pour l'établir à Alexandrie? Ce démantèlement est une fuite manifeste, le dos à l'ennemi. L'amiral Suerer n'en fait guère mystère; il va jusqu'à dire, à l'admission de la Chambre anglaise: "Personne ne peut nier aujourd'hui que notre flotte (méditerranéenne) de combat ne pouvait pas rester à Malte, dans le voisinage d'une nation hostile" (!). Et, détail impressionnant, il ajoute: "Si cela est vrai de Malte, il l'est aussi de Gibraltar. Le rocher de Gibraltar peut être en sécurité, mais nos navires de guerre ne pourraient reposer dans son ombre sans y courir le risque d'un fatal bombardement. Le plus tôt on comprendra cela, le mieux ce sera."

Edifiant! L'Angleterre commence à admettre qu'elle n'est plus maîtresse de la Méditerranée et que, devons-nous conclure, ce serait l'Italie qui y dominerait, au moins en puissance immédiate. Le Daily Mail du 17 ne craint pas de l'affirmer: "Sur qui, dit-il, doit tomber la responsabilité d'avoir placé la flotte de la Méditerranée dans la situation mortellement dangereuse où elle se trouve? Les navires aujourd'hui ancrés dans les ports d'Alexandrie, de Haïfa et d'Aden sont à la merci de l'Italie. Ils sont aussi impuissants contre la force aérienne italienne que des lapins contre des éperviers."

Tout ceci démontre combien l'Angleterre se sent mal prise dans son échafaudage des sanctions. Qui crache en l'air... vous savez le proverbe? Sa ruse ou son imbécillité commence à lui coûter cher et à lui amener bien des nuits d'insomnie. Elle ne peut s'en prendre qu'à elle-même. Si elle avait eu la courtoisie élémentaire d'étudier le mémoire italien présenté à la Société des Nations le 4 septembre, justement un mois avant le commencement des hostilités, et la bonne foi de travailler franchement dès lors à l'oeuvre de la paix, l'invasion de l'Ethiopie n'aurait probablement pas été exécutée, ou elle serait devenue de la part des Anglais et de la Société des Nations une mesure de sanctions contre les Abyssins eux-mêmes. En effet, il était présumable démontré dans ce mémoire que l'Ethiopie avait transgressé désinvoltement ses nombreux engagements avec l'Italie, voire même avec la Société des Nations. Entre autres faits nombreux, il y était rappelé l'expédition éthiopienne des 30,000 brigands envahissant en 1926 les colonies somaliennes, ainsi que le coup de Oual-Oual en février dernier et les quelques quatre-vingt-dix autres affaires de brigandage — élimination faite des antécédentes — par les Abyssins depuis 1928, année où fut signé un traité fort généreux de la part des Italiens avec l'Ethiopie. Messieurs les Anglais se seraient aussi souvenus que le traité de Locarno ne peut avoir rapport qu'aux pays d'Europe et ne concerne l'Ethiopie aucunement. Il leur aurait fallu admettre, en conséquence, que des troupes envoyées pour discipliner en Ethiopie, des tribus sauvages en somme, n'effectuaient qu'une expédition coloniale semblable à celles que tout pays ayant des colonies ou des protectorats se croit en droit de faire sans permission préalable de la Société des Nations. Ils auraient même pu étudier l'irréfutable exposé juridique du plus grand avocat anglais contemporain, Edouard Cox Sinclair, réprouvant à la suite du courageux et brillant évêque d'Exeter les sanctions contre l'Italie, et ils auraient connu de l'immoralité politique de celles-ci.

Mais que nous importe, à nous, tout cela? — Que nous importe? Ceci: que la Canada devra encore se battre en Europe, si l'Angleterre fait déclencher la guerre. Et elle le fera, il est devenu presque impossible d'en douter, quoi qu'on pense et en disent les sceptiques de profession ou d'insouciance. Elle vient d'accepter en principe un budget d'un milliard huit cent mille livres, l'équivalent de huit milliards sept cent soixante-six millions de dollars, pour s'armer, elle l'affirme elle-même, contre l'Italie. Si elle s'arme contre celle-ci, c'est qu'elle se prépare à se battre avec elle; si elle s'y prépare, elle se reconnaît en situation de guerre, et si elle est en cette situation, c'est qu'elle s'y est placée par la nature provocante de ses actes outranciers de sanction. Le Duce, par contre, se garde bien de ne rien faire qui puisse raisonnablement provoquer les Anglais; il ne cesse par exemple de garantir l'intégrité du Lac Tzana, source du Nil Bleu, et de la voie ferrée d'Addis-Abeba, en dépendance de trois nations européennes. John Bull dog a trop d'orgueil pour faire volte-face, et surtout il a trop de folle ambition sordidement égoïste pour le faire, dans un temps où il a l'incroyable avantage d'entraîner dans son tourbillon la Société des Nations au total. Et pourquoi veut-il profiter si démesurément d'une telle aubaine? Tout simplement pour ne pas avoir comme voisin de ses colonies africaines une possession étrangère gouvernée par un homme de génie. Pourquoi encore? parce qu'il a la conviction que les Dominions, aveuglés par l'exemple des principales nations de la Société, seront plus que jamais disposés à lui porter secours. Notre champion Riddle n'a-t-il pas déjà marché à son ordre? Aussi Downing Street a sans tarder commencé à créer dans le Canada et ailleurs, par le canal de l'affiliation maçonnique internationale, une atmosphère qui lui serait salutaire.

Déjà quelques têtes se lèvent dans le pays pour crier: "Aye, Aye, ready!" Déjà les journaux jingos publient des caricatures et de la littérature tendant à empoisonner les esprits et à surchauffer la passion impérialiste contre l'anti-impérialiste Québec. Le moment ne tardera pas à venir où les provinces anglaises seront gagnées irrévocablement. Le gouvernement est déjà prévenu — on le fait pressentir dans les journaux de Londres, — et quand la pression des impérialistes exercée sur lui sera devenue assez forte, il devra en faire un débat en Chambre. Les députés, disciplinés par leur électorat, devront prendre attitude. Or la majorité de la députation se prononcera éventuellement pour la guerre, que pourra faire la minorité de Québec? L'histoire de 1917 se répète, et presque sûrement avec les mêmes caractéristiques. Vous voyez clairement quelles en seront les conséquences. Et on est surpris, après des choses comme celle-ci, qu'il y ait un mouvement séparatiste dans le Québec!

FLAMBAR.

Aurons-nous la monnaie bilingue?

En pourrait-on douter? Les libéraux, qui ont maintenant le pouvoir, ont durement critiqué les conservateurs parce que ceux-ci ne voulaient nous donner que des billets unilingues imprimés les uns en anglais, et les autres en français. Maintenant qu'ils dominent la Chambre de leur majorité formidable, il leur incombe de revendiquer, d'exiger les deux langues sur notre papier-monnaie canadien. L'occasion de s'exécuter va leur être présentée sous peu: dès la présente session, quand ils établiront la Banque du Canada et lors de la prochaine émission de monnaie à l'effigie de notre nouveau roi. Vaudra-t-il seulement la peine d'amorcer un débat au sujet de cette fameuse monnaie bilingue? Pourquoi tant discuter? La doctrine des libéraux à cet égard ne s'est-elle pas affirmée avec force depuis longtemps? Et leur majorité n'est-elle pas assez imposante pour faire concrétiser cette doctrine dans une loi rapidement fondue, sans même donner aux adversaires le temps d'en discuter vainement la modalité?

RICTUS.

A propos de films français

S'il est un endroit en Amérique où le cinéma français a pour lui toutes les chances de s'imposer naturellement, c'est bien la province de Québec. Depuis quelques années, il semble avoir réussi à détrôner dans nos villes le film américain. Mais ceux qui sont chargés de son importation ne paraissent pas s'être acquittés jusqu'à présent de leur mission de manière à mériter beaucoup nos compliments. Pour un film vraiment magnifique, vraiment spirituel, vraiment intéressant, combien d'autres nous servent-ils qui ne sont que de la pure et fastidieuse camelote!

A ce sujet, notre confrère de Rivière-du-Loup le "Saint-Laurent" posait franchement cette opportune question, au cours d'un significatif article paru dans son numéro du 13 février sur le cinéma:

"Que vaut la production française au dire des meilleurs critiques parisiens?"

"Pas grand-chose, répondait le confrère. Ci et là, on voit quelque chose d'intéressant et de propre. On serait étonné de lire certaines appréciations, bien raisonnées, de films français qui ont fait fureur au Canada... Le fait est que les distributeurs de films français au Canada cherchent à nous "passer" n'importe quoi!"

Voilà une assertion que les importateurs du film français dans notre province devraient pouvoir lire pour qu'ils en prennent bonne note. Le cinéma français fait apparemment d'excellentes affaires dans le Québec. Mais qu'ils se gardent de nous écoeurer en ne nous servant que trop souvent de fades, d'insignifiantes, de malodorantes productions de qualité inférieure, sur des sujets qui deviennent exaspérants tant on nous les rabâche sur tous les tons. Le répertoire français est assez riche en beaux et bons films pour qu'on soit inexorablement d'en importer chez nous de ceux qui seraient dédaignés ou même sifflés à Paris.

C'est le grand artiste Sacha Guitry, l'admirable interprète du rôle-titre de "Pastor", qui disait naguère: "Le cinéma est un admirable instrument, capable de nous donner des choses magnifiques, mais il est souvent manié par des mains indignes." Une erreur, ajoutait-il, c'est de copier le voisin. C'est entendu, ce voisin fait parfois de très bonnes choses, les Américains surtout, mais nous, nous sommes Français, faisons des choses françaises. Voilà ce qu'il ne faut pas oublier."

Nous demeurons fermement convaincu que le film français est celui qui convient entre tous au public canadien-français, mais à condition que les distributeurs sachent faire une juste sélection des pièces. A cet égard, le "Saint-Laurent" conseille, en terminant son article du 13 février, aux propriétaires de cinémas de consulter "une excellente petite revue française" destinée à les éclairer et dont le titre est "Cholisir".

FLIC.

LA COURTE HISTOIRE D'UN PETIT JOURNAL RIMOUSKOIS

Il y a 30 ans

Il y a eu exactement trente ans le 31 janvier dernier, paraissait à Rimouski le premier numéro d'un minuscule journal, qui s'intitulait: "Le Lutin", "revue pour les étudiants".

Quelque animée des meilleures intentions, et malgré son ambition déclarée de se consacrer au service des bonnes causes, cette petite feuille devait n'avoir qu'une existence orageuse et éphémère. La cause immédiate de ses vicissitudes fut le mystère qui entourait sa naissance et dont s'avisaient de s'envelopper ses fondateurs. Ceux-ci n'étaient autres que des élèves finissants du Séminaire. Le chef de la bande, promoteur et exécutant principal de l'entreprise ("Jacques Verne", rédacteur en chef) s'était improvisé fabricant d'une presse, en gélatine et d'une certaine encre à l'aniline, et procuré du papier à journal à l'imprimerie Léoturneau par l'entremise secrète d'un typographe-ami (qui est aujourd'hui propriétaire d'un grand hebdomadaire quel que part dans la province). Il rédigea quelques articles, en obtint deux ou trois de confrères mis dans le secret, les transcrivit à l'aniline (écriture mouillée), imprima le tout d'une façon plus ou moins lisible, puis lança par l'entremise d'un camarade complice sa petite feuille à 60 exemplaires parmi les "écoliers" du Séminaire, qui trouvèrent le numéro dans leurs assiettes, au réfectoire. Le "Lutin" eut un succès inespéré, formidable. Mais ayant pénétré dans la maison sans permission, il fut l'objet de la plus désolante persécution. Il succomba au 3e numéro, qui portait la date du 15 février 1906. Ses auteurs le ressuscitèrent cependant quatre mois plus tard, en publiant un dernier numéro le 20 juin 1906.

Un peu de tout (par INSTANT)

Raoul Pineau

Tous ceux qui s'intéressent au hockey connaissent Raoul Pineau. Il y a quelques années, il jouait au hockey avec ses frères Lionel et Conrad. Conrad fut le meilleur des trois. Raoul n'a jamais été extraordinaire, mais il s'est toujours grandement intéressé, non pas seulement aux parties qui se jouaient à Rimouski, mais aussi à celles des clubs professionnels. Connaissant parfaitement les règlements, il est depuis plusieurs années déjà l'arbitre de nos joutes. Il a toujours rempli cette charge avec compétence et justice, et c'est probablement pourquoi, assez souvent, il dut essuyer les critiques amères de partisans trop fanatiques.

Récemment, au cours d'une partie entre équipes de la ligue commerciale, il dut, afin de conserver son autorité, user d'un peu plus de sévérité. Tout de suite il fut accusé de partialité. On tenta même de le faire destituer comme arbitre de la ligue et on alla jusqu'à demander un arbitre étranger à la localité. La demande soumise aux directeurs de l'Association Sportive a été rejetée à l'unanimité, et à l'unanimité aussi on a approuvé le geste de l'arbitre.

Rimouski a toujours eu de la difficulté à conserver ses arbitres. Raoul Pineau est le plus impartial et le plus compétent que nous ayons eu. Il est donc à espérer que l'Association retiendra ses services et ne se laissera pas entraîner par les lamentations de ceux qui ne voient partout que conspirateurs.

Partie de cartes

Une constatation encourageante et qui fait plaisir est celle de la générosité des citoyens de notre ville

Enfin! un objectif patriotique...

"LA NATION"

Enfin! nous avons un groupe de patriotes qui, eux, savent ce qu'ils veulent et n'ont pas besoin de l'envoyer dire. Je veux parler des jeunes "séparatistes", dont les journaux nous ont entretenus — avec réticence — ces jours derniers.

Ce qu'ils veulent? "La création d'un Etat libre français en Amérique". Ce qu'ils feront pour y arriver? Travailler à "la rupture du lien fédératif". Comment s'y prendront-ils? En généralisant leur mouvement séparatiste, en s'appliquant ensuite à lui insuffler une vie toujours plus abondante et dynamique. Leur organe sera le journal qu'ils viennent de fonder à Québec, "La Nation", dont le premier numéro vient de nous arriver.

"La Nation" sera à la fois un instrument de propagande, un animateur de pensée nationale, un créateur de vigueur patriotique chez les adeptes séparatistes et le peuple québécois dans son ensemble.

Ses lanceurs procèdent avec intelligence dans leur oeuvre de restauration. Ils sortent du banal lieu commun dont on nous a endormis jusqu'à présent. Au moins, ne sont-ils pas de ces négatifs qui ne savent que geindre. Ils posent un objectif à atteindre, et ils tâcheront d'inspirer foi en cet objectif et par là galvaniseront notre peuple en l'orientant vers quelque chose de constructif.

Que nous a-t-on proposé jusqu'ici? Rien de précis, rien de net, se détachant suffisamment sur le clair-obscur de l'avenir pour capter l'oeil, le fasciner, lui faire transmettre une image à l'esprit, amener celui-ci à allumer une pensée dans l'âme, à donner au coeur un germe de volonté, lequel, bien réchauffé, bien cultivé et ensoleillé par une attention constante, finira par pousser une tige vigoureuse, destinée à devenir l'arbre géant que doit être notre grandeur nationale.

Je deviens lyrique et il y a de quoi: notre jeunesse va maintenant savoir pourquoi et comment il faut travailler; elle va prendre intuition de ce qui peut être du véritable patriotisme, se sentir pousser des ailes et pouvoir lever courageusement les yeux vers de grands sommets bravant la haute lumière du jour.

La cloche pneumatique sous laquelle nous avons étouffé jusqu'à présent, cette majorité d'aspiration étrangère à notre génie qui nous a dominés toujours et fait sentir petits, rendus serviles, terre-à-terre, sordidement utilitaires, "aquobonards" et crétinards nationalement, nous allons enfin pouvoir espérer les faire éclater, voler loin de nous, pour que nous soyons capables ensuite de jouir d'un air libre, tonifiant, nous versant à grands jets la joie de vivre, de travailler, de triompher.

Qu'on pardonne à cette explosion: nous souffrons depuis si longtemps d'habitudes de combat négatif que nous ne pouvons nous contenir, aujourd'hui, en face de quelque chose de positif, de conquérant, de créateur.

Allez-y de toutes vos forces, jeunes séparatistes, ferrailliez, pansez rapidement vos blessures si vous en recevez, et retournez au combat plus braves et aguerris que jamais. Marchez à l'étoile de la religion et au pôle de la patrie — que celui-ci se retrouve toujours sous le rayonnement de celle-là.

Nous nous suivrons de l'oeil, de l'âme et du coeur; nous vous soutiendrons dans vos combats quand nous le pourrons; et Dieu veuille que nous n'ayons jamais besoin de vous venger!

Robuste santé à la "Nation" et courage!

RATAPLAN.

à l'égard de nos oeuvres paroissiales, sportives ou autres. Le dévouement de certaines personnes au bénéfice de ces oeuvres est aussi digne de louanges.

Dimanche soir, à l'hôtel de ville, il y aura une soirée de cartes organisée par les Dames de l'Ouvroir et les Voyageurs de Commerce. Cette soirée est au profit des pauvres de la ville. Avec les recettes, les dames de l'Ouvroir achèteront du matériel afin de confectionner des vêtements, principalement pour les enfants, afin qu'ils puissent mieux supporter les froids rigoureux et aller à l'école continuellement.

De nombreux et beaux prix seront distribués à l'assistance. Il y en aura plus de 100 et un grand nombre sont en montre actuellement au magasin de la Compagnie de Pouvoir. C'est donc dire que non seulement nous contribuerons à une oeuvre vraiment méritoire en y assistant, mais encore nous aurons de grandes chances d'en revenir avec un magnifique cadeau, et cela après avoir passé une soirée des plus agréables. Montrons une fois de plus notre générosité, et la prière des petits enfants pauvres qui en bénéficieront sera pour nous la plus belle des récompenses.

INSTANT.

ECHO D'UN TRISTE ACCIDENT

On se rappelle une nouvelle que publiait notre journal au début d'octobre 1934 au sujet de la mort tragique du capitaine Octave Langlois, de Ste-Anne-des-Monts. M. Langlois descendait de l'automobile du docteur Arthur Dantigny, en face du magasin de M. J. M. Keable, de Ste-Anne-des-Monts, quand un véhicule, conduit par un nommé Girard (Léo), de Sherbrooke, vint le frapper sur le perron même du magasin. Il fut relevé inconscient et mourut quelques minutes après.

Girard fut arrêté quelques jours plus tard sous une accusation de "manslaughter". Lundi dernier il comparait devant l'hon. juge J. H. Loranger et admettait sa culpabilité.

Il était en prison depuis seize mois et 18 jours. L'hon. juge l'a condamné à seize mois et vingt jours de prison courant à partir de la date de son incarcération.

LE "ROYAL 22e" NOUS VISITERA DIMANCHE

La rencontre entre l'équipe du Royal 22e de Québec et le Rimouski, qui doit avoir lieu dimanche, le 23, suscite un intérêt considérable. Les joueurs du "Rimouski" sont tous en parfaite condition et attendent de pieds fermes leurs adversaires. D'autre part, les équipiers du Royal 22e, qui comptent parmi eux un joueur professionnel et de grande expérience, M. Léo Bourgault, et quelques autres étoiles des principales ligues de Québec, n'ont pas l'intention de venir essayer une défaite à Rimouski et espèrent bien s'en retourner avec une belle victoire.

On s'attend à une assistance record. Le Canadien National a organisé une excursion à cette occasion, et de nombreux partisans du 22e se proposent d'accompagner leur équipe à Rimouski. Il est à souhaiter aussi que les résidents des paroisses environnant Rimouski et les citoyens mêmes de cette ville se fassent un devoir de se rendre en grand nombre pour supporter notre équipe.

Voici la liste des joueurs de Québec qui feront le voyage:

Dans les buts, Gérard Bouchard; sur la défense, en plus de Léo Bourgault, on verra Jos. Plourde, de la Ligue de la Cité, Lorenzo Tremblay, un ancien joueur de la Railway Paper, Maurice Bolduc, un des plus petits joueurs de défense de la ville, mais un rusé bloqueur et un dangereux compte; sur les ailiers, on pourra voir le vétéran Lucien Lachance, une ancienne étoile locale, Emile Dubé, un gros travailleur, Jules Blais et Pat Haché, les jeunes et brillantes recrues des Militaires qui firent leur marque dans la Ligue de la Cité cette année, Jules Tillion, "Ti-Noir" Demers, Tom Cadorette, André Morency, qui font partie du Royal 22e de la Ligue des Bons Sports.

CAUSAPASCAL

Lundi dernier, 17 février, fut chanté, en notre église, le service, recommandé par Mgr notre évêque, pour le repos de l'âme de Mgr Samuel Langis.

Mardi, 18 fév., fut chanté le service anniversaire de Mlle Rita Tremblay, enfant de M. Ludger Tremblay, de cette paroisse. M. le vicar est absent depuis

LE CONSEIL MUNICIPAL DE ST-OCTAVE DE METIS PROTESTE

CONTRE LE PASSAGE DE LA ROUTE TRANS-CANADIENNE PAR LA VALLEE DE LA RIVIERE ST-JEAN.

A une session générale du Conseil de la Municipalité de la paroisse de Saint-Octave de Métis, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions, le troisième jour du mois de février mil neuf cent trente-six, et à laquelle étaient présents M. le maire Alphonse Lévesque et MM. les conseillers Joseph Caron, Joseph Roy, Alfred Pelletier, Thomas Fortin et Octave Briand, formant Quorum, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Après la prière d'usage, il est résolu comme suit:

Considérant que la route trans-canadienne projetée par le Gouvernement Fédéral doit suivre la direction Rivière-du-Loup, Edmundston, Frédéricton;

Considérant qu'en suivant cette direction, cette route longerait pour une distance considérable la frontière des Etats-Unis et tendra à diriger le tourisme canadien vers l'étranger;

Considérant qu'il est normal de faire passer une route nationale interprovinciale pour une longue distance le long de la frontière américaine;

Considérant que, depuis l'affaire de Trent, les autorités militaires ont toujours considéré le chemin Matapédia comme la route militaire par excellence entre les Provinces Maritimes et la Capitale du Canada;

Considérant que la Gaspésie, destinée plus que toute autre région de la Province à devenir un royaume du tourisme, est à proximité de la dite route Matapédia;

Considérant que si cette route prenait la direction de Matapédia elle serait utilisée par une population plusieurs fois plus considérable que celle du Témiscouata sud;

Il est proposé par M. le conseiller Alfred Pelletier, secondé par M. le conseiller Joseph Roy, et unanimement résolu:

Que ce Conseil proteste énergiquement, par la présente, contre le projet de passer la route trans-canadienne par St-Jacques, N. B., et insiste vigoureusement pour que la dite route suive la direction Rivière-du-Loup, Matapédia;

Et que copie soit remise à M. A. J. Lapointe, M. P., et à M. J.-A. Bergeron, M. P., et aux journaux pour publication.

ADOPTÉ.

Vraie copie. J.-M. Gagnon, N. P. Sec.-trés.

FEU M. LOUIS JULIEN

Un des citoyens les plus en vue de notre région, et des plus avantageusement connus, M. Louis Julien, maître-charbon et directeur de funérailles, vient de mourir en sa paroisse de St-Anaclet, après quelques jours de maladie. Il était âgé de 72 ans.

Feu M. Julien laisse dans le deuil son épouse, (Elisabeth Goulet), cinq fils: MM. Hormidas, de Sawaybec, Omer, de St-Anaclet, Wenceslas, de Mont-Joli, Darius et Léo, de St-Anaclet; deux filles: Madame Victor Cloutier (Mathilde), de Québec, et Mlle Bernadette Julien, G. M. G., de Rimouski. Une soeur, Madame Edouard Ducas, de St-Louis de Courville, lui survit également.

Les funérailles auront lieu demain, samedi, à St-Anaclet.

Nous prions respectueusement Madame Julien et les membres de la famille en deuil d'agréer l'hommage de nos plus sincères sympathies.

MARIAGE LAROCHELLE-LEFOURNIER

Le 17 février, en la cathédrale de Rimouski, fut béni par M. le curé Alphonse Tremblay le mariage de Mlle Renée Fournier avec M. Alphonse Larochelle, I. F., tous deux de même ville.

M. Adélaïde Larochelle servait de témoin à son fils et M. Philippe Fournier, à sa soeur.

Les heureux époux sont partis en voyage de noces. Ils visiteront New-York, Chicago et autres villes des Etats-Unis. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

mardi matin, pour ne revenir que vendredi soir.

L'assemblée régulière de l'A. C. J. C., qui devait avoir lieu lundi dernier, a été remise à lundi prochain, 24 février.

La désertion des campagnes et ses causes

Par H. BOULAY, ancien député

J'admire et j'écoute avec plaisir toutes les causeries écrites dans les journaux et surtout celles faites à la radio par M. J.-E. Laforce et autres touchant des sujets de grande actualité sur les causes de la désertion de nos campagnes par les cultivateurs et leurs fils, la vente désordonnée de nos pouvoirs d'eau, de nos limites à bois, et sur le fait que nous encourageons les étrangers de préférence aux nôtres dans toutes nos sphères d'action économique et sociale. C'est une belle œuvre que l'on poursuit en dénonçant ainsi souvent les fautes commises dans le passé. Ce sont toutes des accusations trop fondées et des reproches mérités.

Ces dénonciations courageuses doivent être appréciées par tous ceux qui ont à cœur le bien-être futur et le salut de nos compatriotes. L'on met la main sur la plaie, sur des maux actuels et passés. En parlant du retour à la terre, en déplorant cet exode qui a saigné nos campagnes au profit des villes, je remarque que, les trois-quarts du temps sinon toujours, l'on n'ose pas donner ou l'on oublie de dire la cause ou les raisons principales de l'abandon des terres, de la vie de campagne pour celle de la ville. Tous nos écrivains et discoureurs connaissent pourtant ces causes qui sont la racine du mal et je déplore amèrement le fait qu'ils ne le disent ou ne l'écrivent pas. Pourquoi? Est-ce pour éviter de froisser des amis, de blesser certaines susceptibilités? Ou parce que l'on craint de prêcher dans le désert? Pourtant, ces causes d'abandon de la terre par les vieux et les jeunes sont évidentes, et il serait d'intérêt public de les faire connaître.

Prenons d'abord le colon. La première cause qui le décourage après s'être donné beaucoup de peine à faire un bel abatis, c'est que 9 fois sur 10 il ne peut pas le faire brûler à moins de le faire l'hiver ou en temps de pluie. Or tout homme qui a quelque expérience sait qu'un abatis qui ne brûle pas ne vaut rien. Depuis 30 ans, on a passé des lois arbitraires pour en-

traver la liberté du colon. On l'emprisonne même dans le temps des semailles, s'il a le malheur de désobéir à la loi; on l'empêche de ratifier ses tas, car il est obligé d'attendre tout son feu le lendemain matin. Pourquoi fait-on cela? Pour empêcher le feu de se communiquer à la forêt. Mais à qui la faute s'il y a danger parfois que le feu prenne dans la forêt? Au gouvernement d'abord et au marchand de bois. Au gouvernement, parce qu'il manque de surveillance sur les marchands de bois en ne leur faisant pas observer la loi de la coupe. En second lieu, le marchand de bois fait un véritable abatis de son exploitation forestière, ne laissant souvent pas un seul arbre que le colon puisse utiliser pour ses clôtures ou se bâtir, et la forêt ainsi dévastée est non seulement ruinée pour 150 ans à venir, mais elle prête un aliment extraordinaire au feu, si un pauvre colon voisin a le malheur de faire brûler son abatis en temps convenable.

2e cause: Il est difficile pour un jeune homme de se trouver une femme qui veuille partager ses peines sur la terre, traire les vaches, monter un métier à tisser, s'astreindre à toutes les rudes besognes de la culture et même cesser de se farder ou de fumer la cigarette.

3e cause: C'est que le jeune homme qui a vu son père écrasé sous le fardeau des taxes de toutes sortes, qui a vu son père poursuivi, traîné en prison pour avoir brûlé son abatis sans permis ou raté un tas dans un champ de culture, ou ses propriétés vendues pour payer ses taxes municipales, scolaires, ou des frais de cour, se dit: je ne ferai pas comme mon père. La vie est trop courte, celle du cultivateur est trop pénible pour se faire traquer de la sorte, par le gouvernement, les avocats, etc. Plutôt que de faire cette vie misérable, j'irai travailler en journée à la ville ou dans les mines.

Ainsi la grande cause de la désertion de nos campagnes par le cultivateur et ses fils, c'est que le fardeau est trop lourd à porter. A part les misères qui lui sont suscitées par le gouvernement et ses employés. S'il est obligé d'avoir recours à la loi, de consulter un avocat, il lui faut d'abord payer cinq à dix piastres. Une simple lettre coûte de \$2.00 à \$10.00. S'il lui faut plaider, quelque faible que soit la somme en jeu, les frais des greffiers, des avocats, sont dix fois trop coûteux, même 20 fois plus qu'il y a 50 ans. S'il est obligé de se servir d'un médecin, c'est la même chose et il se voit même forcé de diminuer la natalité, car la loi lui défend l'emploi d'une sage-femme sous peine d'amende. On parle de plus de relever les salaires des institutrices, même mettre un salaire obligatoire et de plus abolir les diplômes de 3e classe ou élémentaire. Voilà un remède pour

compléter le découragement du payeur de taxes et finir de vider nos campagnes au profit des villes où l'on ira chômer. Les gouvernements qui se sont succédé depuis 40 ans paraissent s'être évertués à créer toutes sortes de taxes, faire nombre de lois pour empirer la situation du cultivateur au lieu de chercher à l'améliorer.

Si on veut sincèrement le retour à la terre, il faut revenir à l'ancien système d'administration, cesser les dépenses extravagantes des beaux chemins, prêcher la même économie que pratiquaient nos pères. On a permis à toutes les professions libérales de s'organiser et cela pour faire payer à l'habitant de la campagne dix fois plus qu'il payait autrefois ces mêmes services. On le tracasse presque pour l'empêcher de garder pour la reproduction des animaux qu'il veut ou qu'il a les moyens de garder. S'il garde un animal qui n'est pas enregistré et qu'il devra payer trop cher pour ses revenus au lieu de l'élever lui-même, vite on le met à l'amende, etc. et cela sous prétexte de l'aider. On devrait penser, au contraire, qu'on le décourage et qu'on fait détester même par les enfants le noble métier du père. Aujourd'hui, écrasé sous le fardeau des taxes, le cultivateur n'est plus en état comme autrefois d'établir ses garçons. Il s'est endetté dans les bonnes années pour achat d'automobiles dont il aurait dû se passer, d'instruments aratoires, etc. Un jeune homme ne peut pas plus, aujourd'hui qu'autrefois, s'établir sans aide sur une terre nouvelle. Tout le monde écrit et parle du retour à la terre. J'en suis et j'en ai toujours été de cette politique, mais à condition que l'on prenne les moyens voulus, non seulement pour décider nos chômeurs d'aller s'établir comme colons, mais aussi pour les maintenir sur ces terres.

Quels sont ces moyens? Les voici à mon point de vue.

Les colons sont pauvres, le plus grand nombre sans aucune ressource pour s'aider.

1o — Il faut les aider à se loger sur le lot qu'on leur assigne.

2o — Il faut les nourrir eux et leur famille complètement la première année.

3o — Il faudra leur fournir des instruments aratoires la 2e année, un cheval ou un boeuf, le grain de semence voulu et les nourrir jusqu'à ce qu'ils récoltent assez pour subvenir à leurs besoins. Cela prendra de trois et quatre ans pour quelques-uns, mais ensuite ils resteront si on ne les écrase pas sous les taxes. Sans cette aide, n'essayons pas de faire de colonisation pratique. Il faut de plus que le colon soit seul maître sur son lot, que le marchand de bois cesse de piller les lots de colonisation; que le colon ne soit pas sous la menace constante de l'amende ou de la prison, lorsqu'il coupe un billot sur son lot.

Mais on répliquera comment arriver à faire ce que vous suggérez? Ça coûterait trop cher. Oui, ça coûterait cher, mais ça coûte cher aussi de nourrir des milliers de familles dans les villes et les villages du pays à ne rien faire. Que ces établissements coûtent des millions s'il le faut, et cessons d'élever des paresseux, des fumeurs de cigarettes, des joueurs de cartes, quand ils ne font pas encore plus mal. Il faudra de la surveillance pour exécuter tout cela, oui, mais pas à dire mille ni quinze mille piastres par année comme nos gouvernements ont fait depuis trente ans en payant des avocats présidents ou commissaires de telle ou telle commission inutile. Cessons de payer des salaires exorbitants à des amis politiques, des pensions de toutes sortes, pendant que nos journaliers crévent de faim. Comme je l'ai déjà écrit, il n'y a pas un homme en Canada qui gagne ou qui devrait recevoir comme salaire plus de cinq mille piastres par année, soit 16.66 par jour pour 300 jours. Cela pendant que des milliers d'hommes sont sans ouvrage ou reçoivent \$1.00 ou moins pour 10 à 15 heures par jour. Ce qui sera économisé là, mettons-le à payer des agronomes et des inspecteurs de colonisation, et nous aurons rendu un service réel à notre pays. Dissolvez les syndicats de toutes sortes; abaissez tous les tarifs au niveau où ils étaient il y a 50 ans, et vous aurez des colons et des cultivateurs qui s'attacheront à leurs terres, n'étant point menacés d'être ruinés à tout instant.

Aussi longtemps que nos législateurs ne s'étudieront qu'à faire des lois pour protéger certaines classes au détriment des autres et surtout de la classe ouvrière, ne songez pas à faire un succès de tout essai de retour à la terre. Que l'on enseigne aux cultivateurs actuels à ménager, comme nos pères; que l'on apprenne aux femmes et aux filles à s'habiller modestement et économiquement comme leurs mères ou leurs grand-mères, à cesser de se farder et de teindre la figure de toutes sortes de couleurs ridicules, de fumer la cigarette, et à porter les chaussures d'autrefois, et que le cultivateur se passe aussi d'automobiles, car c'est la perte de la jeunesse surtout. Si les gouvernements font ensuite leur part, on

arrivera vite à remettre tout en place, et à rétablir un juste équilibre entre la population de la ville et celle de la campagne. Sinon, vous prêchez dans le désert et vous ne réussirez jamais.

Mon expérience de plus de 70 années de vie au milieu de la classe agricole et des journaliers m'indique depuis longtemps la route à suivre pour faire aimer la terre. Des hommes pratiques comme J.-E. Laforce, ancien colon de Causapscal, où je l'ai vu à l'œuvre, comme Albert Rioux, élevé à Sayabec, à l'école de son père, souhaitons d'en avoir plus dans notre pays pour prêcher l'évangile de la terre avec connaissance de cause.

Malheureusement, nos gouvernements sont organisés de trop d'hommes qui n'ont jamais autre chose que le gaspillage. De plus, il y a peu de ces hommes qui travaillent sérieusement pour autre chose que pour leur intérêt personnel. Choisissons donc à l'avenir comme députés des hommes pratiques, désintéressés, qui ont appris la valeur d'une piastre péniblement gagnée et alors seulement nous aurons de bonnes lois qui n'entraveront pas la colonisation, ni le maintien sur les terres de ceux qui y sont.

H. BOULAY.

Kedgwick, 16 février 1936.

A LA COMMISSION SCOLAIRE

A une session des Commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de la ville de St-Germain de Rimouski, dans le comté de Rimouski, tenue à l'hôtel de ville, le dix-huit février mil neuf cent trente-six, à 7 h. 30 de l'après-midi, à laquelle session sont présents: M. l'abbé Adolphe Tremblay, ptre, curé, président, et MM. Oscar Morissette, Camille Bérubé et James J. Jessop, tous commissaires d'écoles. Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

La prière ouvre la séance et les minutes de la dernière session sont lues et approuvées.

Comptes approuvés: Fret \$0.88; Huiles et Cires Hydro, 10.10; Alfred Blancher, \$3.90; Sylvio St-Pierre, \$0.50; La Cie de Pouvoir, \$3.00; \$3.00, \$20.15, \$19.25, \$17.85; L.-R. D'Anjou & Cie Inc., \$13.64; La Cie de Téléphone Nat., \$16.20; Albert Sirols, \$25.44; Imprimerie Générale, \$2.76; A.-A. Portugais, \$7.5; SS. du St-Rosaire, \$8.05.

Les Commissaires reçoivent les communications suivantes: Le rapport de M. Henri-E. Lavole, inspecteur d'écoles, de sa visite aux écoles de cette municipalité en décembre 1935. Une lettre de M. Philias Morissette demandant d'être exempté du paiement de la taxe scolaire sur sa propriété. Copies de lettres de la Commission des Chemins de fer du Canada en réponse à la demande de la ville de Rimouski pour construire un tunnel sous les voies du C. N. R., rue Belzile.

Et la prière clôt la séance.

LUCEVILLE

Le club junior de Luceville est allé rencontrer le junior de St-Anaclet le 8 février, et la partie a été une des plus intéressantes.

Luceville a gagné la victoire avec un score de 8 à 0.

Espérons que nos petits joueurs continueront de faire honneur à leur nom.

FUNERAILLES DE Mme LOUIS RIOUX A Bic

Nous avons le regret d'annoncer la mort subite de Mme Louis Rioux, née Anne-Marie Bélanger, survenue le 12 février 1936, à l'âge de 54 ans et 19 jours. Elle laisse, pour la pleurer, son époux, cinq filles et deux garçons: Lionel, Aline, Yolande (Sœur St-Pamphile, novice au collège de Jésus-Marie de Sillery), Aurélien, Thérèse, Solange et Collette; quatre frères et trois sœurs: Mme C. E. Bourgault, Mme J. A. Picard, Mme Omer Ouellette, MM. Rivocat, Thomas, Joachim et Elie Bélanger.

Les funérailles eurent lieu samedi matin, le 15 février, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Conduisaient le deuil: Son époux, ses enfants, ses sœurs et son beau-frère M. J. A. Picard. M. Arthur Gagnon portait la croix. Les porteurs du corps étaient MM. Eugène Gagnon, Ernest Gagnon, Jos. Gagnon, des Trois-Pistoles, Marcelin Jean, de St-Simon, Georges Drapeau, de St-Jean de Dieu, et Nazaire Boucher, du Bic.

MM. Samuel Côté et Gonzague Roy portaient la bannière des dames de Ste-Anne dont Mme Georges Beaulieu et Mme Samuel Côté tenaient les rubans. Mme J. Morin, Mme J.-H. McCaffray, Mme J. C. Dastous et Mme N. Boucher portaient les coins du poêle.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Emile Sirols, missionnaire-colonisateur de Rimouski. Le service a été chanté par M. l'abbé Zénon Belzile, retiré à St-Fabien. Assistèrent au chœur: MM. les abbés C. B. Beaulieu, curé du Bic, et Emile Sirols.

Parmi les parents et amis on remarquait: M. et Mme J. A. Picard, Mme O. Ouellette, de Montréal, Mme C.-E. Bourgault, de Bienville, M. et Mme G. Drapeau, M. A. Gagnon et Mlle Jeanne Dumont, de St-Jean de Dieu, M. et Mme E. Gagnon, M. Eug. Gagnon, M. Jos. Gagnon et M. R. Lindsay, des Trois-Pistoles, M. et Mme M. Jean, de St-Simon, Mlle Marg. Belzile, de Tobin, Mme P. Bégin, Mlle Jeannette Belzile et M. Emile Belzile, de St-Fabien, Mme Oscar Lepage, Mlle Cécile Sirols, M. Narcisse Gagnon, M. Jean Boucher, M. E. Violette, de Rimouski, Mies Germaine et Angèle Beupré, de Mont-Joli, Mlle Cécile Gagnon, de St-Alexis, et plusieurs autres.

A tous les amis qui ont bien voulu lui témoigner de la sympathie en ces jours d'épreuve, la famille envoie ses remerciements les plus sincères.

Nous prions la famille en deuil d'agréer nos plus vives sympathies.

STE-BLANDINE

Baptême
M. et Mme Henri Proulx font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de J.-Paul-Emile-Julien. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Brisson.

Va-et-vient
Mlle Eva Pigeon, de Québec, en visite chez son père, M. Philippe Pigeon depuis le 14.

Le mot "poudrière" reste à la mode et la chose aussi.

St-ELOI

Journée agricole
Lundi, le 10 février, à la salle paroissiale, des conférences agricoles furent données par les conférenciers suivants: MM. les Drs Canuel, propagandiste, Paul Langlois, médecin vétérinaire, Bélanger, inspecteur de beurrerie, Adrien Martin, agronome, Bruno Gaudet et Ernest Dubé.

M. le curé Richard présenta les conférenciers et présida l'assemblée, et en même temps il conseilla à ses auditeurs qui étaient assez nombreux, malgré la tempête de neige, d'étudier sa profession quelle qu'elle soit, et que sans cela on reste toujours en arrière. La classe agricole a besoin de perfectionnement, et sans l'étude et l'assistance aux conférences le cultivateur ne peut améliorer sa position, s'il ne se met au fait des nécessités d'améliorer sa culture et son bétail.

Dans l'avant-midi, le Dr Canuel a parlé de la médecine vétérinaire et surtout du traitement du cheval contre les parasites, de même pour les moutons, et de la tuberculose chez le bétail en général. M. Bélanger nous a parlé de l'industrie laitière, il a insisté sur l'hygiène en général, la propreté du lait et de la crème; la ventilation de l'étable et y faire entrer les rayons du soleil pour conserver la santé chez les vaches laitières. M. Langlois a traité les sujets suivants: les veaux de lait pour le marché, les porcs, ainsi que du porc. Dans l'après-midi, M. Martin, agronome, a continué le sujet sur l'élevage des porcs. M. Bruno Gaudet, sur le bétail laitier; et M. Ernest Dubé a donné une belle représentation de la culture en général.

Mardi, le 11 février, eut lieu l'assemblée régulière des dames fermières.

Une conférence a été donnée par M. le Curé Richard, aumônier du cercle. Le sujet traité a été sur l'embellissement des demeures. Des sages conseils ont été donnés sur l'ordre et la propreté, en nous disant que plus nos demeures seront jolies, plus on aimera à y rester. Tout en travaillant à l'embellissement de nos demeures, on doit élever notre esprit au-dessus du terre-à-terre, ne pas perdre de vue l'étoile polaire, et voir dans chaque fleur et en tout ce qui est beau un reflet du bon Dieu. Une demeure agréable est une sauvegarde pour les enfants, ils y resteront plus longtemps et ne chercheront pas ailleurs ce qui pourrait leur manquer chez leurs parents.

Va-et-vient
Mme Joseph Labrie et M. et Mme Lorenzo Labrie étaient à Trois-Pistoles à l'occasion du service de Mme Jean Parent.

Mlle Louise Godbout conduisait sa nièce Cécile Godbout à l'Hôtel-Dieu de Québec, la semaine dernière.

M. Camille April, de St-Clément, était en visite chez des parents.

Miles Germaine Côté et Françoise Côté, de L'Isle-Verte, étaient en visite chez leur frère, M. J. E. Côté.

Mlle Bernadette Lavole et M. et Mme J. Rioux, de Bic, chez M. Chs-Eug. Malenfant.

Mme L. P. Côté et son jeune fils Claude étaient à Rivière-du-Loup vendredi dernier.

LA POINTE-AU-PERE

M. et Mme Thomas Dionne (née Marie-Ange Lavole) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Arthur-Gaston. P. et M. M. et Mme Arthur Dionne, de Rimouski.

M. et Mme Irénée Rouleau (née Adèle Druitt) font aussi part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-André-Raymond-Marie. P. et M. M. et Mme François Fortier, de Québec, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme François Fortier, de Québec, sont actuellement en promenade chez leurs parents, M. et Mme Foran Rouleau.

M. et Mme Raoul Lachance sont en promenade à Québec.

M. Chs-Aug. Rivard, de Luceville, était de passage ici ces jours derniers.

M. Adelmard Fréchette était en visite à Rimouski au commencement de la semaine.

Le 24 janvier, le "Sable I" abordait de nouveau notre quai; près de deux cents hommes venant de la côte nord débarquèrent. La mer, non loin de notre quai, était bien belle. Alors il semblait bon pour ces braves travailleurs de courir aux volutes qui les attendaient et comme le voyage avait été très rude, ils se firent tous un devoir de remercier en passant la Bonne Ste Anne qui avait été leur espérance le long du voyage. Le "Sable I" passa 3 jours ici. Le dimanche l'équipage entendit la messe dans notre église. Il quitta notre port lundi pour revenir encore prochainement.

St-ULRIC

Vendredi dernier, un service solennel fut chanté par M. le curé J.-W. Dionne pour Mgr Samuel Langlois. Assistèrent à ce service M. l'abbé Georges Dionne, prêtre, représentant le Séminaire de Rimouski, M. l'abbé Calixte St-Laurent, aumônier des Frères du Sacré-Cœur à Rimouski, M. le vicaire L. Beaulieu et un grand nombre de paroissiens. Le chant fut exécuté par la Chorale de la paroisse aidée de M. l'abbé Georges Gagnon, de St-Joseph-de-Lepage, comme solo.

Étaient de passage au presbytère tout dernièrement: MM. les abbés Ls-Jos. Lavole, curé à Ste-Luce, et Ls-Ph. Antel, vicaire à Ste-Blancine.

NE POUVAIT PAS DORMIR

à cause du mal de tête

Maintenant remise, elle engraisse.

"J'avais coutume d'avoir de tels maux de tête que je ne pouvais pas dormir. J'essayai tout sans succès avant de commencer à prendre des Fruit-a-tives. Je commençai à engraisser en peu de temps et maintenant, je ne souffre jamais du mal de tête," dit Mme J. Scriver, de Kingston, Ont. Les Fruit-a-tives ne font pas contracter d'habitude. Elles contiennent des extraits de POMMES, D'ORANGES, DE FIGES, DE PRUNEAUX et D'HERBES. Elles agissent naturellement pour nettoyer et tonifier tout le système. Les Fruit-a-tives ont donné un soulagement permanent à des milliers de gens. Une femme ordinaire de médecine

FLACON plat
85¢

GIN 26 40
\$1.90 • \$2.65

de KUYPER

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

CETTE RÉELLE SAVEUR DE HOLLANDE

PAPIERS À Cigarettes
VOGUE
CIGARETTE PAPERS

D'UN BLANC PUR
Gros Livret
AUTOMATIQUE
Double 5¢

FINEST QUALITY IMPORTED

VOUS ALLEZ ÊTRE MÈRE ?

Dans votre intérêt et dans l'intérêt de l'enfant à naître, entourez-vous de bons soins, de ménagements, car votre système tout entier est mis à contribution. Si votre courage est amoindri, si vous vous sentez nerveuse, souvent fatiguée, plus faible, si vous éprouvez des douleurs de dos, de reins, si vous n'avez pas d'appétit

TONIFIEZ-VOUS

avec les bonnes PILULES ROUGES, qui enrichiront votre sang et tonifieront votre système comme il convient en cette circonstance. Prenez-en aussi après la maladie, elles remplaceront vite le sang perdu et amèneront une convalescence prompte et complète.

"Je me suis mariée jeune et les maternités se succédant fréquemment, mes forces se sont vite épuisées. Quelques semaines après la naissance de mon troisième enfant, je me trouvais encore dans l'attente d'un quatrième. La grande faiblesse dans laquelle je me trouvais me forçait à négliger ma besogne de maison; je m'aperçus aussi que mon jeune bébé manquait de soin; tout cela me causait beaucoup de soucis. De jour en jour j'affaiblissais. Après avoir essayé plusieurs toniques sans résultat, je pris des PILULES ROUGES qu'une amie me conseilla de prendre. Après quelques boîtes de ces bonnes PILULES, tenant compte de ma condition, je constatai une grande amélioration. Après la naissance de ce dernier bébé, je me suis promptement rétablie, encore une fois grâce aux PILULES ROUGES. Je ne crains pas de les recommander aux mères de famille dans l'attente, pour moi ce fut un très bon tonique. Je certifie n'avoir reçu aucune rémunération pour le témoignage ci-dessus ni aucune promesse de recevoir quoi que ce soit en argent ou autrement, directement ou indirectement; en donnant ce témoignage, je le fais dans le seul but de rendre service à des femmes malades comme je l'ai été."

(Signé)—Mme Ludger Duchesneau,
670, rue S.-Georges,
TROIS-RIVIERES, P.Q.

ASSERMENTÉ DEVANT MOI A TROIS-RIVIERES,
ce 20ème jour de Juillet 1935.
(Signé)—ROBERT POIRIER, notaire.

Pilules Rouges, partout ou par la poste: 50¢ la boîte ou 3, \$1.25.

PRENEZ LES BONNES

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1870, rue S.-Denis, Montréal



LA SAGESSE A TOUJOURS SA RÉCOMPENSE
les cigares
WHITE OWL
Deux FORMATS
"INVINCIBLE" 5¢
"STREAMLINE" 5¢

LE PROGRES DU GOLFE

21 février 1936.

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé à l'Imprimerie Gilbert, Ltée.

Une université rurale chez nous

Par l'abbé Antoine Gagnon

Presque tous les jours nous lisons dans les journaux le compte rendu d'une conférence sur l'éducation nationale ou autres sujets semblables, ou l'annonce d'un livre ou d'une brochure sur les mêmes sujets. C'est l'indice heureux que bien des têtes travaillent et cherchent les moyens aptes à mettre l'ordre dans notre monde en émoi, et à remplacer l'aigreur qui se manifeste partout par plus de contentement, plus de joie de vivre.

Mgr notre évêque toujours si préoccupé du bien-être des siens, si soucieux comme il le répète au salon de l'évêché, au midi du jour de l'An, de voir les classes dirigeantes chercher de la lumière bien-faisante dans leurs réflexions personnelles ou dans leurs observations de ce qui se fait dans le monde, me communiquait il y a quelques temps un petit article de revue fort intéressant. Il se demandait ce que tous ensemble nous pourrions bien faire de semblable ou d'approchant à ce qui s'est fait au Danemark depuis cent ans. L'article en effet, — et je ne puis résister à l'envie d'en communiquer ici la substance, ajoutant même mes réflexions, — avait trait à l'éducation des adultes au Danemark ("World Wide" 4-1-36).

Le Danemark, comme on le sait, est un petit pays du nord-ouest de l'Europe qui compte environ trois millions et demi d'habitants. C'est une population très dense étant donné le peu d'étendue du pays. L'agriculture y est des plus florissantes et l'industrie peu développée. Ce pays a jadis pendant plusieurs siècles d'une assez grande puissance et d'une égale prospérité. Mais au début du siècle dernier les guerres et divers événements en provoquèrent le déclin. La Norvège fut unie à la Suède déjà séparée, et trois provinces — entre autres le Holstein, pays des belles vaches — furent annexées à l'Allemagne.

La crise était forte et le peuple très abattu. Un pasteur de campagne, N. E. Grundtvig, et un maître d'école, Christen Kold, eurent l'idée géniale de compenser les avantages matériels perdus par l'instauration d'une vie plus satisfaisante chez le peuple. Pour cela il fallait enrichir la vie du peuple au moyen d'une éducation qui tiendrait absolument compte du spirituel — facteur d'ordre et de paix.

PASTILLES VICKS
médicamenteuses
avec des ingrédients du
Vicks VapoRus
CONTRE LA TOUX



Si vos yeux se fatiguent rapidement, la cause doit en être attribuée à un mauvais éclairage. Les lampes EDISON MAZDA vous donneront une lumière abondante — et conserveront plus longtemps leur force.

LAMPES Fabriquées au Canada

EDISON MAZDA
CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO., Limited

lecture de plus et de plus de livres encore. Il voulait des hommes éduqués pour rendre la société plus heureuse, et en effet il ne suffit pas seulement d'apprendre quelque chose, mais il faut encore savoir rendre ses lectures et ses pensées productives. Si quelqu'un montre des talents spéciaux, on l'en encourage souvent, et on guide ses lectures dans ce sens. On cultive également les aptitudes particulières pour la littérature, pour les arts et pour d'autres métiers particuliers. Chez les jeunes on fait ainsi de l'orientation professionnelle et on dirige vers des écoles appropriées.

Une très grande importance est également attachée à la culture et à l'appréciation du chant, de la musique et des œuvres d'art. Aussi les soirées se passent souvent à écouter l'exécution de pièces de musique ou de chants célèbres, ou à prendre soi-même des leçons de chant. On cultive le goût au moyen de projections ou d'exhibitions de chefs-d'œuvre, le tout, bien entendu, toujours accompagné d'explications appropriées de la part d'un professeur.

Les écoles ont chacune un musée de plaques reproduisant les principaux chefs-d'œuvre. Des exhibits de poteries, de paniers, de travaux à l'aiguille ou au métier, de bois sculptés, etc. A l'occasion aussi le gouvernement fait faire le tour des écoles avec les principaux chefs-d'œuvre que comptent les musées nationaux. Les étudiants à la salle des conversations sont amenés à donner leurs impressions et à s'entretenir des choses vues et des questions traitées dans les différents cours. Ainsi se développe l'habitude de conversations intéressantes.

Le résultat de l'éducation donnée par de telles écoles depuis cent ans se voit dans l'organisation économique et dans le bien-être présent du Danemark. Former un peuple aux bonnes manières, soucieux de l'hygiène, amateur de belle musique, des beaux chants et de beaux arts; un peuple dont les foyers sont ornés de mille et une belles choses, le plus souvent exécutées par les artistes de la famille; un peuple à l'esprit social développé, qui aime et tient aux traditions et aux institutions nationales; un peuple qui comprend la nécessité des taxes et des obligations collectives, et qui sait profiter des avantages de la coopération, voilà l'idéal poursuivi par les écoles d'adultes au Danemark. — Comme résultat on peut dire que c'est à l'heure actuelle le pays modèle pour l'organisation de la coopération, et à bien d'autres points de vue aussi. Un simple exemple en donnera une idée: alors qu'aux Etats-Unis et dans la plupart des autres pays il revient au cultivateur seulement 37% du coût de vente au consommateur des produits de sa ferme, au Danemark, dit-on, c'est l'inverse qui a lieu. Faut-il ajouter que là ce qui est marqué de première, deuxième et troisième qualité l'est réellement.

Pour en venir maintenant à ce que nous pourrions faire de semblable chez nous, dressons d'abord le bilan de ce qui a pu être fait à date dans ce sens. Déjà l'Œuvre des Retraites Fermées et l'organisation tendent à donner sa juste place et son importance au spirituel. En outre, on a donné ici et là des séries de cours abrégés d'agriculture et l'œuvre se continue par l'intermédiaire des cours à domicile si bien organisés par l'U. C. C. Notre Ecole d'Agriculture a déjà commencé des cours de vacances pour institutrices, et à l'heure actuelle, notre Séminaire qui tend toujours à rendre de plus amples services au public organise des cours de métiers pour la classe ouvrière. Nous espérons que notre département de l'enseignement technique pourra se développer et ainsi faire encore bien davantage dans un avenir prochain. Voilà pour l'acquis au point de vue économique. Au point de vue vie domestique des cours d'art culinaire, de coupe, et d'arts paysans ont été donnés ici et là et se continuent dans les Cercles de Fermières.

Cela résume à peu près ce qu'il y a de fait. C'est déjà quelque chose, mais que pourrions-nous faire davantage? Bien des choses il me semble. N'y a-t-il pas dans notre classe instruite régionale encore bien des talents à mettre à profit? Examinons un peu. Nous avons au Séminaire en théologie, en philosophie, en lettres, en sciences, en mathématiques, en lettres, en littérature, en histoire, en musique, en chant, en agriculture et en technique. Nous devons avoir des ar-

tistes régionaux? Nous avons orchestre, fanfares et chorales. D'autres s'adonnent à l'étude des sciences sociales, des sciences commerciales et techniques, d'autres enfin cultivent le dessin et la peinture. Des professionnels de chez nous sont déjà chargés dans notre maison de cours spéciaux sur le code municipal et le code scolaire, sur le droit civil et le droit commercial, sur les sociétés coopératives et les caisses populaires. Des médecins pourraient s'adonner à des études spéciales d'hygiène, de psychologie pédagogique et de psychotechnique en vue de l'orientation professionnelle. Chez nos ingénieurs civils et forestiers, chez nos agronomes, chez nos marchands, nos hommes d'affaires, de banque et d'industrie nous pourrions aussi trouver des lumières précieuses.

Ne croit-on pas que si toutes ces bonnes gens voulaient s'en donner la peine, ce dont nous ne doutons pas, et s'évertuer à concrétiser un peu de leur savoir en une forme à la portée du public et, surtout, intéressante, nous aurions amplement le matériel voulu pour organiser dans notre région, aussi bien qu'au Danemark, des cours pour adultes.

Notre Séminaire est pourvu de grandes salles, il a un début de bibliothèque passable et qui pourrait facilement, avec un peu de collaboration de tous nos gens sérieux, s'enrichir de volumes et de collections de revues techniques, sociales, juridiques, économiques et autres. C'est le centre d'étude tout indiqué. Nous n'oublierions pas de demander le concours de nos religieux pour les beaux-arts, arts domestiques, travaux de broderies, dentelles, etc.; nos couturiers et modistes pourraient traiter de l'item coupe et vêtement; enfin de nos mères de famille se chargeraient d'enseigner la politesse, la bonne table et la bonne tenue de maison. Ajoutons à tout cela quelques cours d'architecture paysagiste pour développer le goût des arbres d'ornementation, des fleurs et des pelouses auprès d'habitations mieux adaptées à notre climat et à notre atavisme et nous voilà avec un séminaire faisant école dans tous les domaines. C'est en un mot une véritable université rurale.

Un poste régional de radio serait le complément. — Allons-nous par une belle et intelligente collaboration aider notre peuple à atteindre ce bien-être, ce vrai progrès assis sur le bon sens, parce qu'appuyé sur l'intelligence mise au service du bien commun? C'est le rêve que je livre à la méditation et même aux commentaires de mes lecteurs de hasard, m'excusant bien d'avoir été si long.

Antoine GAGNON, ptre.

PLUIES

L'ETHIOPIE, FANTASTIQUE CHATEAU-FORT ET CHATEAU D'EAU.

L'Ethiopie n'est pas seulement le plus fantastique château fort d'Afrique, c'est aussi le plus volumineux des châteaux d'eau. Et ceci est d'autant plus merveilleux que ce réservoir inépuisable est posé au milieu de déserts dont l'un, celui de Dankalie, compte parmi les plus hospitaliers du monde. Avant d'arriver aux montagnes humides, on risque de mourir de soif. Inversement, les fleuves et les torrents qui emportent vers les mers les trombes d'eau abattues sur le massif éthiopien sont tellement pompés, aspirés par les terres sèches comme un fond de tour et par les cieux implacables des basses plaines qu'ils meurent avant d'aboutir ou se traînent péniblement jusqu'au littoral, ou ne roulent que par intermittence. L'artère permanente la plus connue faisant exception à cette règle est le Nil Bleu.

Le Nil Bleu est un dieu, et ceci explique beaucoup de choses; le Nil Bleu a aussi cette chance d'être relié à un réservoir de 15.000 millions de mètres cubes: le lac Tana. Ce réservoir permet au Nil de débiter, même au plus bas, une quantité d'eau suffisante pour noyer les gens sans précaution. Il lui permet aussi de franchir sans risque de mort les 4.000 kilomètres de tournaise qui le séparent de la Méditerranée: 50.000 millions de mètres cubes, annuellement, s'écoulent par son couloir gigantesque dans le Soudan égyptien.

On voit ainsi que l'Ethiopie est le théâtre de la plus extraordinaire distribution d'eau que l'on puisse imaginer.

Or le distributeur, nul ne l'ignore, c'est le ciel. Quand on songe aux cataractes qu'il déverse sur ce

tiste régionaux? Nous avons orchestre, fanfares et chorales. D'autres s'adonnent à l'étude des sciences sociales, des sciences commerciales et techniques, d'autres enfin cultivent le dessin et la peinture. Des professionnels de chez nous sont déjà chargés dans notre maison de cours spéciaux sur le code municipal et le code scolaire, sur le droit civil et le droit commercial, sur les sociétés coopératives et les caisses populaires. Des médecins pourraient s'adonner à des études spéciales d'hygiène, de psychologie pédagogique et de psychotechnique en vue de l'orientation professionnelle. Chez nos ingénieurs civils et forestiers, chez nos agronomes, chez nos marchands, nos hommes d'affaires, de banque et d'industrie nous pourrions aussi trouver des lumières précieuses.

Ne croit-on pas que si toutes ces bonnes gens voulaient s'en donner la peine, ce dont nous ne doutons pas, et s'évertuer à concrétiser un peu de leur savoir en une forme à la portée du public et, surtout, intéressante, nous aurions amplement le matériel voulu pour organiser dans notre région, aussi bien qu'au Danemark, des cours pour adultes.

Notre Séminaire est pourvu de grandes salles, il a un début de bibliothèque passable et qui pourrait facilement, avec un peu de collaboration de tous nos gens sérieux, s'enrichir de volumes et de collections de revues techniques, sociales, juridiques, économiques et autres. C'est le centre d'étude tout indiqué. Nous n'oublierions pas de demander le concours de nos religieux pour les beaux-arts, arts domestiques, travaux de broderies, dentelles, etc.; nos couturiers et modistes pourraient traiter de l'item coupe et vêtement; enfin de nos mères de famille se chargeraient d'enseigner la politesse, la bonne table et la bonne tenue de maison. Ajoutons à tout cela quelques cours d'architecture paysagiste pour développer le goût des arbres d'ornementation, des fleurs et des pelouses auprès d'habitations mieux adaptées à notre climat et à notre atavisme et nous voilà avec un séminaire faisant école dans tous les domaines. C'est en un mot une véritable université rurale.

Un poste régional de radio serait le complément. — Allons-nous par une belle et intelligente collaboration aider notre peuple à atteindre ce bien-être, ce vrai progrès assis sur le bon sens, parce qu'appuyé sur l'intelligence mise au service du bien commun? C'est le rêve que je livre à la méditation et même aux commentaires de mes lecteurs de hasard, m'excusant bien d'avoir été si long.

Antoine GAGNON, ptre.

Quelques bouffées d'air de France

CRITIQUE JUDICIAIRE

"Tu m'as volé mon coeur"

Le substitut Delrieu, en requérant aujourd'hui contre le voleur d'une automobile, constate que c'est le sixième délit de cette espèce qui est soumis à cette audience de la 12e chambre.

L'affaire Marie Sarpent, qui est ensuite appelée, interromp la série.

Cette fois, c'est du vol d'un coeur qu'il est question. Du moins cet emouvant larcin est-il invoqué comme une excuse absolue par Mlle Marie Sarpent, qui comparait au banc des prévenus libres à la requête de son ancien ami, M. Laurent Dorcin, joaillier. (Curieuses lectrices, ne cherchez pas ce nom dans le Bottin: ma discrétion l'a modifié à dessein.)

M. Laurent Dorcin se plaint que,

pays de juin à septembre, on a en vie d'énumérer des cataractes de chiffres pour les décrire.

Si l'on considère la totalité des précipitations annuelles sur tout le territoire abyssin, on peut retenir comme moyenne un mètre environ d'eau. On aura une idée de cette quantité en se représentant la surface entière de la France recouverte par une nappe uniforme de 2 m. 50 d'épaisseur. Si l'on s'en tient aux hauts plateaux, on apprend que la hauteur annuelle des pluies va de 1.000 à 1.600 millimètres et plus. Comme les précipitations ont en grande partie lieu de juin à septembre et que, d'autre part, elles se font le plus souvent sous la forme de tornades relativement courtes, on se rendra compte de la violence du ruissellement dans ces pays; on se rendra compte que, dès lors, le moindre torrent devient infranchissable pendant des heures et qu'un cours d'eau ordinaire coupe des contrées pendant des jours. Quant aux grandes artères, elles se gonflent régulièrement de juin à septembre et décroissent lentement de septembre à décembre, interrompant tout trafic.

Les cours d'eau ne sont pas les seuls obstacles en saison humide. Le terrain lui-même se détrempe de plus en plus profondément et les fondrières élargissent leur règne dans une terre rouge et fertile, consistante et d'où le pied nu lui-même a du mal à s'arracher. Mais il s'agit là de la grande saison des pluies du milieu de l'année et beaucoup s'étonnent d'entendre déjà parler de précipitations qu'il faut d'extraordinaires par les porteurs sur les fronts sud et nord des opérations. C'est qu'il est en effet une petite saison des pluies, une sorte d'avant-goût de la grande qui, de janvier à mars, rafraîchit les caravanières et détrempe quelque peu le terrain pour le second labourage. Sans doute les pluies d'aujourd'hui sont-elles à peu près comparables à celles des années précédentes. Mais il faut remarquer que, dans les périodes de calamités ou d'enthousiasme, les hommes ont coutume de déclarer en toute bonne foi que jamais il n'a autant plu, autant fait froid, autant fait sec, autant fait chaud selon les secrets desirs qui s'agitent en leur coeur.

C'est une façon de se dire que Dieu est pour eux et je suis persuadé, tout en tenant compte d'ailleurs que l'hémisphère nord semble bien être voué à l'eau cet hiver, que si l'on comparait le pluviomètre éthiopien au pluviomètre italien du théâtre d'opérations, on s'apercevrait qu'il y a une sensible différence en plus pour les Abyssins amateurs de pluie, en moins pour les Italiens amateurs de sec, ce qui tendrait à prouver que Dieu est de part et d'autre.

Il n'empêche que des pluies, même très moyennes, suffisent à gêner considérablement la marche, dans un terrain argileux, d'une armée munie de matériel moderne. Il suffit de s'imaginer ce que peut donner une voiture dans un champ labouré de France après une pluie d'été et l'aspect du châssis après la traversée de ce champ et en admettant qu'il y ait 200 kilomètres. Mais, encore une fois, il s'agit actuellement d'une série de tornades peu rapprochées, d'une petite saison humide qui, normalement, doit laisser place au soleil en février, dans l'hypothèse gratuite d'un dieu atmosphérique impartial.

Marcel GRIAULE.

Marcel GRIAULE.

sous prétexte qu'il brisa, le 8 novembre dernier, le lien tendre qui l'attachait à Mlle Marie Sarpent, celle-ci lui brisa son parapluie sur la tête. Comme ce geste de dépit et de fureur a été accompli au beau milieu du magasin dont il est le directeur-gérant, M. Dorcin a ressenti, outre une douleur physique incontestable, une humiliation compréhensible.

Ce roman d'amour, à l'épilogue calamiteux, n'a point comme héros Paul et Virginie ou Roméo et Juliette, mais, plutôt, Philémon et Baucis.

M. Laurent Dorcin qui, dans sa plainte conçue dans un style humoristique assez étonnant, déclare que "son ex-dulcinée a voulu le démolir comme le Trocadéro", a précisément l'âge de ce monument défunt. Mlle Marie Sarpent est de la même promotion.

La nature ne s'est pas mise en frais pour elle. Son binocle est agressif, sa bouche s'incurve en une moue pleine d'amertume et ce n'est pas la brève moustache qui ombre sa lèvre supérieure qui pourrait accroître le charme de cette irascible amoureuse.

Avant de procéder à son interrogatoire, le président Calon entend les témoins. Le premier est un jeune gardien de la paix si jeune, si blond, si rose, qu'il a l'air extrait d'une boîte de jouets. Sa timidité indique qu'il fait ses débuts à la barre.

Le jeune agent. — Sur réquisition d'un sieur Paloux Henri, nous nous sommes transporté au magasin du sieur.

Le récit se poursuit, minutieux, détaillé, objectif. Contentons-nous d'en écouter la fin.

Le jeune agent. — Là, nous avons trouvé, assise dans un fauteuil et tenant dans chacune de ses mains un tronçon de parapluie, une personne qui nous a déclaré se nommer Sarpent Marie, célibataire, sans profession. Interpellée par nous, elle nous a déclaré en propres termes: "Vous pouvez m'arrêter."

Le substitut Delrieu. — Comme

dans Carmen.

Le jeune agent rit comme tout le monde et déclare:

— Précisément.

Ce qui tendrait à indiquer que c'est un habitué de l'Opéra-Comique.

Le sieur Paloux Henri, désigné par le jeune agent, lui succède.

C'est le garçon de bureau de M. Laurent Dorcin: un gaillard haut en couleurs, bien musclé et mal rasé. Il arrive à la barre avec une fierté et une joie si visibles qu'on imagine tout de suite que cette journée comptera dans sa vie autant que celle de sa première communion, de son conseil de révision, de son mariage.

Le président Calon. — Vous jurez de dire la vérité?

Paloux jette un regard circulaire et éclate d'un rire de brave homme.

Paloux. — Diable! si je le jure J'écoute. Plus souvent que je mentirais. Hé pourquoi?

L'accusé est rocaillieux, délicieusement.

Le président Calon. — Dites simplement: je le jure.

Avec une parfaite bonne grâce, Paloux s'incline et d'une voix retentissante.

— Je suis été au service de M. Dorcin depuis l'amnistie (sic) ou que j'ai été démobilisé. Eh bien! je ne crains pas de le dire en face de lui, et tant pis si qu'il m'en veut: plus brave homme que lui, y en a pas sur terre... Y a trois ans, quand ma dame a eu son opération, après les amygdalites du petit.

Le président Calon. — Parlez nous simplement des faits.

Paloux, (subitement inquiet). — De quoi qu'il faut que je vous cause?

Le président Calon. — Uniquement de ce qui s'est passé le jour de l'incident.

Paloux, (visiblement ému). — Seulement ça. Eh bien! la particulière est entrée en douce (rires). Moi, je faisais mes glaces. Tout à coup, j'entends: Antoine! Je me retourne parce que je m'appelle Henri, mais le patron m'appelle Antoine. Une idée qu'il a comme cela.

Y avait la particulière qui tapait, qui tapait le patron. Aie donc!

Ah! nom de l'ia! Je m'élançai. Je lui fais un vas-y à c'te dame... Qu'est-ce que vous voulez, faut ce qu'il faut.

Le président Calon. — Et vous

êtes allés alerter les agents?

Paloux. — J'ai été jusqu'au coin. Y en a toujours un. Je lui ai dit: "Est-ce que vous pourriez venir arrêter une meurtrière?"

Des lèves de Mlle Sarpent qui écoute le témoin avec avidité, un mot s'exhale dans un soupir. J'ai le regret d'apprendre à M. Paloux, qui ne l'a pas entendu, que c'est le mot idiot.

Important, pléthorique, blanc de cheveux, noir de vêtements, M. Dorcin paraît à la barre et déclare se porter partie civile, ce qui le dispense de déposer.

Indignée, larmoyante, Mlle Marie Sarpent brandit un parapluie tout neuf et crie à l'infidèle:

— Tu m'as volé mon coeur! Je le dis devant tout le monde.

Ce sera là toute sa défense au cours d'un bref interrogatoire.

M. Dorcin se voit allouer un franc de dommages-intérêts. Marie Sarpent est en outre condamnée à cinquante francs d'amende. Son lorgnon s'embue.

Geo. LONDON.

("Gringoire")

Dramaturges et jeunesse

La jeunesse féminine et "Femme en fleur".

La jeunesse est à la mode, cette année, ou plutôt elle l'est depuis quelque temps déjà, et nos auteurs dramatiques viennent d'en découvrir les vertus. Il y a quelques jours, dans les Nouvelles Littéraires, je lisais les opinions qu'ont formées sur elle quelques hommes de théâtre, dont les pièces ont, ces jours-ci, du succès: M. Henry Bernstein, M. Marcel Achard, M. Denys Amiel. Et, songeant à cette Femme en fleur que l'on joue au Théâtre Saint-Georges, et où l'on voit un jeune homme préférer à une jeune fille "moderne" la mère de celle-ci, je me demandais un moment réveur.

Je n'en ai pas à ce choix, ni à l'héroïne, ni à son interprète, à qui sied si parfaitement le nom de "femme en fleur". Mais il me paraît que nos auteurs (pourquoi les auteurs dramatiques sont-ils toujours en retard?) se font une bien étrange idée des jeunes filles. Est-il vrai que les jeunes gens n'aient le choix qu'entre deux sortes de maux: ou bien "ils se rejettent vers la jeune fille non évoluée ou bien, avec une magnifique énergie, sachant ce qu'ils risquent, ils jouent la difficulté et se chargent de transformer leur partenaire". Entre l'oisiveté blanche et la duelliste, pas de choix.

Sans vouloir froisser M. Denys Amiel, on se permet de lui dire qu'il y a dans cette conception du monde de quelque chose d'un peu simple, et même de risible. Pour tout dire, la littérature me semble s'être emparée de nos scènes les plus connues, — la littérature au sens péjoratif de ce terme, car pour le sens honorable, hélas! — On parle des jeunes filles d'aujourd'hui comme on en parle en province, avec un effroi attristé devant ces monstres qui conduisent une auto, savent quatre mots de grec, douze d'américain, et confectionnent des cocktails. Nous vieillissons doucement, mais nous en sommes restés aux poncifs de 1923, qui n'étaient déjà pas tout à fait vrais en 1923.

Pour moi, je ne crois pas tout à fait au dilemme de M. Denys Amiel. Je ne crois pas que le mariage, ou l'amour, ou l'amitié des femmes, exige tant de "magnifique énergie". Je ne crois pas à la nécessité de tant de biceps et de tant de parade. Il est vrai que je ne crois pas non plus que les jeunes filles qui furent ou qui sont nos amies soient ces grandes juments déchaînées à travers les espaces et les grades universitaires, au scandale des cousines de province (...)

Mais peut-être, un jour prochain, Jean Giraudoux voudra-t-il nous montrer une jeune fille d'aujourd'hui, en proie à la vie, et non plus seulement aux spectres du Lismousin. Je pense qu'elle n'aurait rien de commun avec les échevelées qu'on nous propose. On ne veut pas suffisamment se rendre compte, chers dramaturges, qu'aujourd'hui les jeunes femmes sont partout. Ce ne sont pas des monstres, on sait très bien où elles habitent, dans des maisons saugrenues où l'on n'a pas le droit d'entrer, chez de vieilles dames sensibles. On les rencontre partout, sur les pelouses de la Cité Universitaire, à cette heure des soirs d'été où les phosques jouent en sourdine, ou, tout aussi naturelles, dans l'étude du notaire, sur les toits de l'Ecole Normale, autour de la table de dissection. Il n'y a beau temps qu'on a cessé de s'en

(Suite au verso, page 4)

QUELQUES BOUFFEES
D'AIR DE FRANCE

(Suite)

Dramaturges et jeunesse

étonner, qu'elles-mêmes ont cessé de s'en étonner. Aussi notre accord est-il possible, et elles ne s'émerveillent pas des conditions qui leur sont faites, dans la vie contemporaine, car elles savent que ces conditions sont plus dures, souvent, qu'aimables. Nous n'avons pas besoin, pour nous entendre avec elles, d'une telle "énergie".

Il est malaisé de faire entendre ces choses. J'aimerais mieux en faire quelque portrait, appeler à moi une rivière, une colline enchantée, une nuit de danses, une classe de philologie romane. Il est vrai qu'il est malaisé aussi de parler de la jeunesse. Ceux qui font profession de l'aimer semblent l'ignorer, et, même s'ils ne choquent point trop profondément, quel agacement à sentir leurs paroles sonner faux!

Il y aurait beaucoup à dire sur ces pièces d'aujourd'hui qui célèbrent les jeunes. Notons que ce sont les hommes d'âge qui les trouvent vraies. A l'une d'elles, l'an passé, j'ai gagné un excellent ami. J'étais placé derrière un jeune homme et une jeune fille que je ne connaissais pas. Le grand silence régnait, puis on toussait, on se mouchoit, on haletait. A côté de moi, une dame se retournait sans cesse, ravie, en extase. Seulement, nous, nous avions une grande envie de rire. Et nous nous regardions avec sympathie parce que nous étions les seuls à avoir envie de rire. C'est ainsi que nous avons lié connaissance. Que les auteurs dramatiques qui cherchent des sujets de pièce se méfient de la jeunesse. Elle est naturellement ingrate.

Robert BRASILLACH.
(Les Nouvelles Littéraires)L'ECRIVAIN ANGLAIS
LE PLUS LU VIENT
DE MOURIR

Rudyard Kipling

De tous les auteurs britanniques, Kipling aura été, de loin, le plus lu. A la fin de l'année dernière, ses éditeurs avaient vendu, en Grande-Bretagne seulement, plus de 3.500.000 exemplaires de ses livres.

Voici, d'ailleurs, à la date du 31 décembre 1935, comment se chiffrait, en Angleterre, la vente des principaux livres de Kipling:

Le livre de la Jungle, plus de 407.000 exemplaires vendus; Histoires comme ça, 307.000; Kim, 287.000; Le second livre de la Jungle, 207.000; Puck of Pook's Hill, 204.000; Stalky and Co, 202.000.

GEORGE V N'ETAIT PAS
UN GRAND LECTEUR

LE ROI ET LE POETE

Bien qu'il possédât trois magnifiques bibliothèques à Sandringham, Buckingham et Windsor, George V n'était pas un grand lecteur. Il ne dédaignait pas pourtant parfois le soir un bon roman policier.

Il aimait Kipling et l'auteur des "Bâtisseurs de ponts" fut reçu plusieurs fois à la cour. S'il avait beaucoup de plaisir à s'entretenir avec le poète, il ne lui cacha jamais qu'il ne connaissait ses romans que très imparfaitement et, plutôt que de les lire, George V demandait à Kipling de les lui raconter.

L'écrivain s'en consolait, en assurant qu'un roi n'a aucun besoin de lire des livres.

SPORT A RIMOUSKI

UNE BELLE VICTOIRE

Rimouski a remporté dimanche dernier sa plus belle victoire depuis le début de la saison en blanchissant le Price au score de 4 à 0. Cette victoire, dont près de 1.500 personnes ont été témoins, était la huitième du "Rimouski" dans la ligue.

Le président de la ligue, M. Elzéar Côté, mit la rondelle au jeu. La partie débuta rapidement et Price se lança à l'attaque dès la mise au jeu. Leurs élan étaient si impétueux et leur feu si nourri qu'il était évident qu'ils désiraient prendre l'avantage dès le début. Durant les dix premières minutes de jeu, Lévesque fut faire des prodiges pour écarter les lancers dangereux du "Price". A un certain moment, Fortin arriva seul devant les buts et comme il s'apprêtait à lancer, Hupé lui enleva la rondelle, s'élançant vers l'adversaire suivi de Thérèse, contourna la première défense, fit une passe à Thérèse, qui lança rapidement et scora le premier point. La foule acclama. La rondelle fut aussitôt remise au jeu, Rimouski se lança de nouveau à l'attaque. Roy écarté, l'adversaire revint à l'attaque, les défenses bloquèrent. Larouche coupa une passe du Price, s'empara de la rondelle, arriva dans la zone d'attaque, glissa la rondelle à Desrosiers, qui scora le deuxième point du Rimouski.

Price ne se laisse pas décourager et dès la reprise du jeu dans la seconde période, il se lance de nouveau à l'attaque. Bourgoin et Fortin font de belles courses. L'arbitre du Price, Lemieux, est très sévère. Il inflige deux punitions aux nôtres dont nous cherchons encore la cause. Price en profite pour attaquer, mais sans succès. Larouche fait une belle course d'un bout à l'autre de la patinoire, arrive seul devant les buts et lance à côté. Peu de temps après, Fortier répète le même exploit. Il ne reste que deux minutes de jeu dans la seconde période. Alphonse Francoeur prend la rondelle derrière ses filets, arrive dans la zone neutre, passe à son frère, Noël, qui franchit la ligne bleue, arrive aux défenses, passe la rondelle à Vaillancourt, qui scora de nouveau.

La troisième période débute lentement. Fortin, qui est sur la glace depuis près de 40 minutes, a perdu de la vivacité. Soucy continue à bloquer l'adversaire. Bourgoin, Deschênes, Pineau font du beau travail. Rimouski avec ses trois lignes d'avants continue à attaquer. Des mêlées se produisent devant les buts du Price. Emile Guérrette va chercher la rondelle derrière les buts du Price et lance de côté sur le gardien de buts, qui arrête le lancer mais par un faux mouvement envoie la rondelle dans le filet.

La partie se termina sans autre point. Malgré sa défaite, Price mérite des félicitations pour son beau jeu et son endurance. Ses hommes ont combattu vaillamment et sans ruses.

SOMMAIRE

1—Rimouski: Thérèse	11.45
(G. Hupé)	
2—Rimouski: Desrosiers	15.12
(Larouche)	
Punition: Ant. Thérèse.	
Deuxième période	
3—Rimouski: Vaillancourt	18.32
(N. Francoeur)	
Punitions: Léo Deschênes, Clovis Duchesne et Gérard Hupé.	
Troisième période	
4—Rimouski: Emile Guérrette	10.12
Aucune punition.	

LA COUPE "JESSOP" EN
BRANLE

Un incident survenu quelques minutes avant la fin de la rencontre "Marchands-Employés Civils" complique actuellement la situation et entravera peut-être le succès qu'était en train de remporter cette année la ligue commerciale. Il ne restait pas dix minutes de jeu dans la dernière période lorsque Jean Lepage, des "Employés Civils", arrêta un lancer de Larouche et entra avec la rondelle dans les buts de Lebel. Le score était alors de 5 à 3 pour les "Employés Civils" et l'arbitre ne voulut pas concéder le quatrième point. Larouche et Lévesque protestèrent et ne voulurent plus continuer la partie, si ce point ne leur était pas accordé. L'arbitre donna alors la victoire aux Employés Civils, les Marchands s'étant retirés de la glace.

Les directeurs de l'Association auront à décider du litige. A part cet incident, la joute fut très intéressante. Fortier, Vaillancourt et Heppell ont fait une dure lutte à Duchesne, Gagnon et Hudon. Larouche fut très effectif, mais son jeu fut trop rude. La troisième ligne d'avants des Employés Civils s'est placée en évidence en scortant deux des cinq points. Cyrille Duchesne a joué une très bonne partie et il pourrait être utile de le faire pratiquer avec le "Rimouski".

Première période	
1—Emp. Civils: E. Vaillancourt	2.02
(Heppell)	
2—Marchands: Larouche	18.40
(Hudon)	
Aucune punition.	
Deuxième période	
3—Marchands: Hudon	1.43
(Clovis Duchesne)	
4—Emp. Civils: Fortier	12.43
(E. Vaillancourt)	
5—Emp. Civils: Cyrille Duchesne	17.28
6—Emp. Civils: Ouellet	19.12
(E. Guérrette)	
Punitions: E. Guérrette, Chs Garneau, Larouche et Lepage.	
Troisième période	
7—Marchands: Clovis Duchesne	2.37
8—Emp. Civils: Emile Guérrette	14.47
Aucune punition.	
Arbitres: R. Pineau et Ant. Thérèse.	

SPORT AU COLLEGE

10 fév. — Les Braves se sont repris contre les Patriotes et leur ont servi un plat à leur façon. Ils ont même eu la délicatesse de mêler de la "peinture blanche" aux 12 points qu'ils entassèrent sur la table de leurs adversaires!! A. Vaillancourt, G.-A. Lepage, L. R. Lepage, L. Pelletier, L. Plourde, L. Lavoie et J. J. Proulx se chargèrent de mettre la table des invités!

11 fév. — Le National a joué avec brio ce midi; il semblait que rien ne pouvait arrêter les élan de ses joueurs. Montés rapides, passes bien faites, le tout conduisant en face de la cage de G. Santerre qui eut à se démener pour tenir éloignée la rondelle qui tourbillonnait autour de ses buts! L. St-Laurent, Y. Harrison, D. Rioux, Ry Rioux, comptèrent chacun leur tour sur des passes de leurs coéquipiers. R. Lavoie dans les buts, H. Côté et J.-M. Theriault à la défense firent bonne garde, et seuls, R. Santerre et R. Beaulieu purent placer le disque dans les filets du National. Les autres joueurs du St-Germain qui se distinguèrent malgré leur défaite, furent G. Santerre dans les buts, Chs Leblond et Alp. Asselin sur la défense, J. J. Proulx, G. Canuel et L. Pelletier sur l'avant. Mais leurs efforts furent plutôt individuels et le National n'eut pas de peine à gagner par 5 à 2.

12 fév. — Malgré le vent, nos jeunes ont voulu donner leur joute habituelle. Les Jockists sont encore sortis vainqueurs des Acéjistes par 4 à 2. Garneau, Blanchette et Le-Houllier comptant pour les premiers, aidés de L. St-Laurent, D. Rioux et P. E. Lavoie, pendant que R. Asselin, L. Leblond faisaient bonne garde au fond du territoire. Gaétan Santerre, malgré sa belle tenue dans les buts, fut déjoué 5 fois, mais il arrêta 4 fois plus de lancers, pendant que L. Roy, R. Santerre comptèrent avec l'aide de R. Beaulieu et L. P. Parent.

13 fév. — Le Canadien a annulé avec les Cadets ce midi par 1 à 1. F. Palasse fournissant la passe permettant à J.-E. Beaulieu de déjouer J. Belavance, et J. Paul Légré comptant sur une passe de J. P. Roy pour déjouer A. Rousseau. Les deux gardiens se sont distingués par maints arrêts; ils ont été soutenus par W. Smith et L. G. Theriault, G. E. Aubut et J. P. Légré qui ont su nettoyer leur territoire et briser de dangereuses attaques. Du côté des Cadets, Blanchette, P. Mar'in et R. Lehoullier, sans avoir compté, ont fait du beau jeu; lorsque la cloche sonna, E. Beaulieu, F. Palasse et V. Leblond étaient à l'at-

taque et s'apprêtaient à compter le point décisif qui leur aurait donné la victoire!

14 fév. — Nos jeunes "blanches-bees" ont fêté la St-Valentin en faisant une partie nulle de 4 à 4 ce midi. Ont compté pour les Polius, R. St-Pierre, R. Gagnon, G. Harrison et P. A. Brillant; Guy Martin a fait les 4 points des Barbus. Les gardiens J. P. Lamontagne et Z. Ouellet ont arrêté des lancers qui semblaient des points certains.

15 fév. — Le Collégien a joué une partie "serrée" contre le Price cet après-midi. Le résultat a été égal jusqu'à la moitié de la 3e période, les clubs égaient les points à mesure que le parti adverse comptait. Z. Tremblay fut l'étoile des visiteurs. Il déjoua A. Asselin 3 fois; A. Jennings fit le 4e point de son équipe. Omer Guy se distingua encore dans les buts; Dumais et E. Dick ainsi que L. Boulanger furent les plus effectifs parmi les autres. L. Lavoie "cassa la glace" en comptant le premier point de la partie, (passe de Lepage), puis il fournit la passe pour faire compter L. R. Lepage. Ce dernier déjoua O. Guy à la 2e période pour égaliser le pointage; G. Gagnon, 2 points, Masson et G. A. Lepage, portèrent le résultat 7 à 4 en faveur du Collégien. Vaillancourt et Plourde furent effectifs sur la défense et L. Pelletier aida grandement son club sur l'aile droite.

16 fév. — Le Collégien perd 3 à 1 contre l'équipe des Frères ce midi. La partie ne dura que deux périodes de 15 minutes, vu que les Frères n'avaient pas de substituts. G. A. Lepage compta sur une passe de son frère Léo René.

18 fév. — Les Braves avec R. Lagacé dans les buts ont retrouvé leur forme et ont battu les Patriotes par 3 à 2. Vaillancourt et Plourde firent une très bonne défense et le second compta le dernier point après G. A. Lepage qui déjoua deux fois A. Asselin. Lavoie et L. R. Lepage fournirent de belles passes mais les défenses Harrison et L. Theriault brisèrent maintes attaques. G. Gagnon fut le plus effectif joueur de l'équipe des Patriotes comptant seul après le point enregistré par R. Berger, (passe de L. Pelletier) Robert Lagacé semblait avoir retrouvé son coup d'oeil d'automne et garda bien ses buts. Ry Rioux et R. Lebel furent malchanceux devant les buts.

PARLONS DES CHE-
VAUX

Le défi lancé par M. H. Filion, pour une course de chevaux de Mont-Joli à Rimouski, pour un enjeu de \$50.00, n'a pas été relevé. Cette course devait avoir lieu le 22 février, et le défi couvert le 15.

C'est dire que pas un de nos amateurs n'était intéressé à gagner cet enjeu. Peut-on dire que ceux qui

voulaient y prendre part ont gagné \$50.00?

Depuis, deux autres défis ont été lancés à l'Aréna et dans le journal "Le Sportif". Le premier, pour une course de Rimouski à Mont-Joli et retour, pour le même enjeu, le second pour une course de Mont-Joli à Rimouski, sans enjeu, pour l'honneur seulement.

Je répondrai au premier que la distance de 21 milles est raisonnable pour faire connaître la capacité de son pur-sang. Quant au deuxième défi je rappellerai aux lecteurs que, lors du Carnaval de 1934, une course de dix milles eut lieu, à laquelle prirent part une dizaine de chevaux, pour l'honneur comme l'on dit. On ne veut pas se rappeler que plusieurs de ces chevaux

changèrent de prix de vente.

J'ai tout lieu de croire que la même chose se répèterait cette année. Pour ma part, de nouvelles propositions ne m'intéressent pas, et j'ajouterais qu'un bon amateur qui a confiance en son cheval ne répond jamais à un défi par un autre.

LES



Saines

Pratiques Bancaires

PROTÈGENT

la Collectivité

La Banque de Montréal travaille de façon sage et pratique à protéger ses déposants et la collectivité dans son ensemble.

Parce que, depuis plus d'un siècle, elle s'y est constamment efforcée, on en est venu à la considérer d'un bout à l'autre du Dominion comme une institution solide, sûre et amie.

Ayez vos quartiers-généraux de banque à la succursale la plus rapprochée, allez-y régulièrement traiter vos affaires de banque, chercher des renseignements et discuter avec le gérant vos projets et vos problèmes.

SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EFFICIENT

... fruit de 118 années de fructueuses opérations ...

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

L'ACTIF DÉPASSE \$ 750,000,000

Succursale de Mont-Joli:

J. L. E. COTE, Gérant

Succursale d'Amqui:

J. A. R. BARIL, Gérant

Succursale de Matane:

E. L. W. BEAUCHEMIN, Gérant

Le MOTEUR A SOUPAPES EN TÊTE
Complète SA VALEUR

LES épreuves font ressortir les faits... et chaque épreuve de la performance du Chevrolet apporte une nouvelle confirmation du fait que le moteur à soupapes en tête est absolument la meilleure sorte pour un auto à bas prix. Deux raisons nous disent pourquoi. Premièrement, le dessin inhérent de ce type de moteur (en usage dans les autos et les canots de course et dans les avions) développe plus d'énergie. Deuxièmement, la forme de la culasse force le combustible à brûler plus également et plus complètement, vous faisant épargner sur l'essence. Les moteurs conventionnels ne peuvent accomplir ces deux choses à la fois; et les ingénieurs admettent qu'il vous faut un moteur à soupapes en tête pour obtenir cette incomparable combinaison de puissance et d'économie. Mais conduisez vous-même un Chevrolet pour en faire la preuve. Venez en conduire un aujourd'hui. Paiements à tempérament GMAC faciles à 7%.

CHEVROLET VOUS LES DONNE TOUS LES SIX
(1) Freins hydrauliques perfectionnés... (2) Carrosserie Fisher à toit-tourne en acier solide... (3) Moteur à soupapes en tête... (4) Genoux mécaniques sur les modèles Master de luxe... (5) Ventilation Fisher sans courants d'air... (6) Glace de sécurité dans le pare-brise et toutes les fenêtres.

PRIX DEPUIS

\$772

(Coupé à 2 places

— série régulière)

Modèles Master de luxe

depuis \$905

Livrés à l'usine, Oshawa, Ont.

tout compris, sans le fret et la

taxe.

Pour Aider votre Famille à Mieux
MAITRISER les RHUMES

Quand le rhume vous menace...

Le Vicks Va-tro-nol
aide à éviter
nombre de rhumes

Au moindre éternuement, ou irritation du nez, vite!—quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine. Conçu spécialement pour le nez et la gorge, où la plupart des rhumes débutent, le Va-tro-nol aide à éviter nombre de rhumes—et à se débarrasser des rhumes de cerveau dans leurs phases de début.



Si le rhume vous prend...

Le Vicks VapoRub
aide à enrayer
un rhume

Si le rhume s'est déjà déclaré, employez du Vicks VapoRub, la ressource des mères pour traiter les rhumes. En simple friction, ou couchez, sa double action "cataplasme-vapeurs" détache les mucosités, calme l'irritation, aide à dissiper la congestion. Souvent, au réveil, le pire du rhume est passé.

Suivez le Système Vicks pour Mieux Maitriser les Rhumes
Un guide utile pour diminuer la fréquence et la durée des rhumes. Mis au point par les chimistes et les médecins de Vicks, soumis à des essais cliniques approfondis par des médecins praticiens—démontré également par l'emploi journalier par des millions de personnes. Chaque paquet de Vicks contient des explications détaillées sur ce système.

LE SYSTÈME VICKS pour mieux MAITRISER LES RHUMES

LE HOCKEY: Syntonisez chaque samedi soir à 9 p.m. heure normale de l'Est, le Radio-Hockey General Motors d'un océan à l'autre.

WILFRID OUELLET, BIC. QUE.

LE THÉ 'SALADA' est délicieux

ST-ULRIC

—M. Alfred Gosselin est actuellement à l'hôpital de Chicoutimi.
—M. Alfred Levasseur est de retour de l'hôpital.
—Mme Eusèbe Fortin, de Lévis, est venue visiter sa mère, Mme Couillard.
—Dimanche dernier, M. Rosario Mercier était en visite chez ses parents, M. et Mme Arthur Mercier.
—Le catéchisme préparatoire à la Communie Solennelle est commencé ici depuis mardi le 18 courant.
—La semaine dernière, Mlle Simone Lagacé a organisé une partie

de raquettes après laquelle un succulent goûter fut servi à la demeure de ses parents: M. et Mme Chs Lagacé. Parmi les invités on remarquait: M. et Mme Charles Lagacé, Mme Pierre Gendron, M. et Mme Donald Lagacé, M. et Mme G.-H. Rioux, M. et Mme Antoine Antill, M. et Mme Conrad Gendron, Mlle Laurette Gendron, Thérèse Lepage, Estelle Lévesque, Marguerite St-Laurent, Jeanne-Berthe et Armandine Gendron, Alice et Albertine Beaulieu, M.-Anne Pineault, Marguerite et Simone Lagacé, MM. Narcisse Gendron, Maurice Mercier, Robert Lagacé, Rousseau et Dieu-donné Lepage, Clovis Gendron, Ro-

land, Lorenzo et Narcisse Lagacé. Pendant la soirée il y eut chant, musique et sauterie. On se sépara à une heure assez avancée, emportant un bon souvenir de cette joyeuse réunion.

MATANE

Grande mascarade
Une grande mascarade aura lieu le 25 février prochain, à la patinoire Gagné. De jolis cadeaux sont offerts pour les costumes. N'oubliez pas le 25 février. Bienvenue à tous.

Au Théâtre National

La réouverture du Théâtre National a eu lieu le 22 février. Comme premier programme: Maurice Chevalier et la charmante Jeannette MacDonald dans la "Veuve Joyeuse", qui a remporté un grand succès.

Va-et-vient
M. le chanoine Victor Gôté est allé à Miami, Floride, pour quelques semaines.

—M. Nelson Paradis, de Québec, est venu à Matane il y a quelques temps.

—M. François Sirols est arrivant de Chicoutimi où il passera un mois chez ses parents.

—M. et Mme Arthur Desjardins et leur fille Michelle sont allés à Miami, Floride.

—M. Arthur Tremblay, gérant de la Compagnie de Pouvoy à Matane, est transféré à Cabano.

—M. Félix Parent est reparti pour Québec après avoir passé plusieurs mois à Matane.

—M. B. E. Claridge est allé à New-York.

—M. et Mme Arthur Brunelle, de Sheller-Bay, sont ici pour quelques temps.

—M. Michel Gignac, de Québec, était à Matane, la semaine dernière.

—M. Arthur Fradette est allé à Québec dernièrement.

—M. Tom Lortie, de Québec, était de passage ici la semaine dernière.

—Mlle Laureane St-Laurent, de Québec, est venue passer quelques temps à Matane.

(A suivre)

ST-JEAN-DE-BREBEUF

Mariage

Le 10 février, a été béni à St-Jean l'Évangéliste, le mariage de M. Lucien Rivière à Mlle Claire Leblanc, de St-Jean l'Évangéliste. Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Va-et-vient
M. Alfred Noël nous a quittés pour aller résider chez sa fille Mme Majella Gaulin, de Montréal.

—Mlle Rose de Lima Lavoie, couturière, est retournée à Nouvelle après un mois de vacances passé chez son père M. J.-Bte Lavoie.

—M. Edgar Labilloy, de Miguasha, était chez M. Pierre Lavoie il y a quelques temps.

—Mme Ernest Girard est de retour d'une promenade d'un mois chez sa fille Mme Gagnon, de Pricce.

—M. Jos. Bernier, du Lac-au-Saumon, est venu rester chez son gendre, M. Jos. Desjardins.

—M. Albert Leblanc, insp., de Carleton, est venu faire la visite des écoles le 11 février.

—M. Georges Frenette, marchand, de St-Jean l'Évangéliste, était à Brébeuf récemment.

—M. St-Laurent, de Bathurst, N. B., était à Brébeuf récemment.

—Mlle Lucienne Henri est partie en promenade chez son frère de Maria.

—M. et Mme Alfred Landry, d'Alard, sont en promenade chez leur fils M. Henri Landry.

—M. l'abbé L. Trépanier, curé missionnaire de Brébeuf, sera absent cette semaine.

—Mlle Irène Dugas était l'invitée de Mlle Jeanne-A. Lavoie, dimanche dernier.

Est décédée le 23 février, la fillette de M. Antoine Cyr, après quelques heures de maladie. Son service eut lieu le 25 à Brébeuf et elle fut inhumée à Nouvelle.

Elle laisse pour pleurer sa perte: son père M. Antoine Cyr, sa mère.

Si le caviar était à bon marché, combien de gens en mangeraient?

Mme A. Cyr (Malvina Leblanc), quatre sœurs, Mlle Antoinette, Rose-Aline, Marthe, Angèle; trois frères, Louis-Almé, Charles-Eugène, Réal.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Nos plus sincères sympathies à la famille de M. J.-Bte Lavoie pour la mort récente de Mme Ve Nicéas Claveau.

—M. Jos.-Emile Savole était en promenade à New-Richmond, chez son père.

SAYABEC

A Sayabec, est décédé le 31 janvier, M. Johnny Gérard, à l'âge de 56 ans, époux de Hélène Huard.

Il laisse pour pleurer sa perte sept enfants: Louis, Charles-Eugène, Fernand, Emilien, Blanche, G. M. G., Yvette, Fernande.

—Service, le 3 février. La levée du corps fut faite par M. le chanoine Saindon. Le service fut chanté par M. l'abbé Deschênes. Le chant dirigé par les Frères Maristes.

La famille remercie tous ceux qui ont pris part à sa douleur, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, sympathies, etc.

Divers
M. l'abbé J.-Paul Deschênes et M. le Dr J.-M. Beaulieu ont assisté aux funérailles de Mgr Sam. Langis à Rimouski.

—M. Majorique Gagné et sa fille Yvette, de Carleton, chez M. Od. Bellavance.

—Mlle Jeanne Beaulieu a passé quelques jours à Rimouski et à Mont-Joli.

—Mlle S. Deschênes, de Trois-Pistoles, de passage à Sayabec, l'invitée de son frère, M. l'abbé Deschênes.

—Mlle Laurette Bélanger, en promenade à Québec et Bagotville.

—Mlle Yvonne Bellavance, d'Amqui, chez M. Didace Gamache.

—M. Pierre Bélanger fait un séjour à Québec.

—M. Chs-Eugène Desjardins, de retour de Montréal.

BIC

M. l'abbé Talbot, professeur au Séminaire est venu à Bic, pour les funérailles de M. Emile Caron.

—M. Arthur Joly, de Montréal, passe quelques jours au Bic, l'invité de M. et Mme L. Robichaud.

—Mme Louis Lemieux, de Québec, passe la fin de semaine au Bic, chez Mme Jos. Langis.

—M. R. Lindsay, de Trois-Pistoles, chez Mme Ernest Heppell.

—Mlle Jeannette et Marie Jean, de Rimouski, au Bic pour les funérailles de M. Emile Caron.

—M. J. Chamberland de Rimouski, à Bic pour les funérailles de Mme Louis Rioux.

—M. E. Violet, de Rimouski, de passage au Bic.

—Mlle A. et G. Beaulieu, de Mont-Joli, passent quelques jours au Bic chez leur tante Mme Georges Beaulieu.

—M. et Mme Alfred Tardif passent un mois à la Rivière-du-Loup chez leur fille, Mme Georges Dick.

—M. J. Levasseur, de Rivière-du-Loup, passe quelques jours chez sa sœur Mme René Bernier.

—M. et Mme J.-A. Picard, Mme Omer Ouellet, de Montréal, à Bic, pour les funérailles de leur sœur, Mme L. Rioux.

—M. Camille Bérubé, de Rimouski, au Bic par affaires.

—M. L. P. Langis, de Rimouski, de passage chez son oncle, M. Jos. Langis.

SAYABEC

MONT-JOLI, 2; SAYABEC, 3
La première joute cédulée de la Ligue du Bas St-Laurent que Sayabec avait à jouer est enfin du passé. La température a favorisé le spectateur, et tous se sont rendus en très grand nombre pour assister à une dernière victoire de nos jeunes Sayabecois.

Le public est d'accord que cette dernière partie fut la plus belle de la saison, et chaque camp a travaillé pour s'assurer la victoire; heureusement que Sayabec a su annuler les assauts que le Mont-Joli a faits dans la dernière période.

de avec beaucoup d'ensemble, car à plusieurs reprises, nous pouvions constater dans leurs figures qu'ils étaient à peu près certains de leur victoire.

SOMMAIRE

Première période
1—Sayabec: Yvon Velleux (Desrosiers).

2—Mont-Joli: A. Aubin (Bernier). Pas de punition.

Deuxième période
3—Sayabec: Chas. Perron (Gallup, Ringuet).

4—Sayabec: A. Desrosiers (Velleux). Punitions: Sayabec, Chs Perron; Mont-Joli, P. Sirols.

Troisième période
5—Mont-Joli: A. Lavoie (Sirols). Pas de punition.

Cour de magistrat (Jugements)

Edouard Doucet, Bic, vs Dame Ve Nap. Bérubé, Montréal.
Jugement contre la défenderesse pour \$40.22.

Oscar Morissette, Rimouski, vs François Parent, N.-D. du Sacré-Cœur.
Jugement pour \$6.50.

Gutta Percha & Rubber, Ltd., Montréal, vs Wilfrid Sirols, St-Mois.
Jugement pour \$46.35.

J. O. Bérubé, Amqui, vs Philippe Côté, St-Vianney.
Jugement pour \$36.53.

J. O. Bérubé, Amqui, vs Gérard Côté, Amqui.
Jugement pour \$25.24.

Les-J. Moreault, Rimouski, vs Léandre Lavoie, Bic.
Jugement pour \$33.05.

François Roy, Ste-Marguerite-Marie, vs Clément Lejeune, Ste-Marguerite-Marie.
Jugement pour \$26.59.

Essayons au moins de pardonner à ceux que nous avons offensés.

La parole a été donnée à l'homme pour qu'il la cède à sa femme.

A QUI CONFIEREZ-VOUS LE SOIN DE VOS YEUX ?

Rien ne saurait remplacer l'expérience. Personne ne peut s'improviser expert.

Faites examiner vos yeux par un homme QUALIFIÉ ET EXPÉRIMENTÉ

J.A. GENDREAU

Optométriste et opticien

BUREAUX:

A Mont-Joli, le 1er lundi de chaque mois, Hôtel Lavoie.
A Amqui, le 2e lundi, Hôtel Langis.
A Trois-Pistoles, le 2e mercredi, Hôtel Labrie.

Cartes professionnelles

GAGNON & SIMARD

AVOCATS

Paul-Emile Gagnon, L.L.L., C. R.
Gérard Simard, L.L.L.

Immeuble de la Cie de Pouvoy
RIMOUSKI

Bureau à Matane les 1er et 2e
mardis de chaque mois.

CASGRAIN & CARON

AVOCATS

Perreault Casgrain, L.L.L., M. A. L.
Amédée Caron, L.L.L., M. A. L.

Bureau:
Immeuble de la Banque
Canadienne Nationale.
RIMOUSKI

JAMES J. JESSOP

AVOCAT

Bureau:
Immeuble de la Banque Provinciale
RIMOUSKI

Bureau à Amqui (Hôtel Langis),
tous les 1er et 3e samedis de
chaque mois.

ART. GENDREAU

LL. L.

AVOCAT

Immeuble Gilbert, RIMOUSKI
Téléphone No 22

Bureau à Bic (Hôtel Laval) tous
les 2e et 4e samedis après-midi.

LUCIEN SASSEVILLE,

LL. L.

AVOCAT — RIMOUSKI

Bureau: Avenue de l'Évêché.
Tél.: 38

EUDORE COUTURE

Licencié en droit

NOTAIRE

Bureau:
IMMEUBLE GILBERT

Domicile: Rue St-Germain
RIMOUSKI

Dr PHILIPPE SIMARD

MEDECIN

Des Hôpitaux de Paris et de
New-York

Ave de la Cathédrale—Rimouski

Spécialité:
Maladie des yeux, oreilles, nez,
gorge.
RIMOUSKI

Dr A. GAGNE

Ex-interne de l'Hôpital Laval à
Québec.

Bureau: Chez Henri Lebrun.
Rue St-Germain, Rimouski.

Tél. Bureau 296c—Résidence, 23
Boîte Postale 467



VIC-O-SOLE

Répare cuir et caoutchouc
Réparez à bon marché les
chaussures de toute la famille
avec "Vic-O-Sole". Si votre
fournisseur ne l'a pas, adressez-
vous directement en en-
voyant bon postal de 70c pour
boîte moyenne ou \$1.00 pour
grosse boîte. Livré par la poste.
Prix spécial au commerce.

Vic-O-Products Mfg. Co
St-Adelphe, comté Champlain

HOMMES DEMANDES

MAINTENANT VACANT. Terri-
toire Rawleigh de 800 familles dans
le Comté de Rimouski. Hommes
qualifiés seulement. Peuvent se
faire \$25 ou plus par semaine. Ar-
gent pas nécessaire. Ecrivez au-
jourd'hui. RAWLEIGH, Dépt. ML-
598-Z-B, Montréal, Canada.

SERVICE CIVIL

Un conseil: — Soyez un employé
civil, des postes, un inspecteur de
douanes, un commis, sténogra-
phe, etc. Livre gratuit: "Comment
obtenir une position du Gouverne-
ment?" Ecrire à M. C. C. Civil Ser-
vice School, Toronto, (10).

A VENDRE OU A LOUER

Magasin-résidence à quatre éta-
ges situé à l'angle des rues de la
Cathédrale et St-Pierre à vendre
ou à louer pour cause de maladie
à de bonnes conditions. Pour in-
formations, s'adresser à: Boîte pos-
tale 182, Rimouski.

BOIS DE CHAUFFAGE A VENDRE

Bois de chauffage sec, débité, li-
vré à domicile pour \$3.50 la corde.
S'adresser à: NAPOLEON OUEL-
LET, Dépt. 165-C, Ave de la Cathé-
drale, Rimouski.

POUR TOUTES DIFFI- CULTES FINANCIERES ADRESSEZ-VOUS A

R. O. GILBERT

SYNDIC LICENCIE
Comptable, auditeur et li-
quidateur de faillites.
EDIFICE GILBERT,
Téléphone: Bureau 44.
Résidence 24.

**NE VOUS
FIEZ-PAS
à la CHANCE**



PACIFIQUE CANADIEN



EXCURSIONS

A BON MARCHÉ
à tous les endroits de
L'OUEST CANADIEN

DEPARTS:

Tous les jours du 28 fév. au 12 mars
Limite de retour: 45 jours.

Environ

UN SOU DU MILLE
en wagons de première seulement.

USAGE FACULTATIF DES WAGONS-LITS

Billets d'excursion aussi en vente,
valables dans:

(a) wagons-lits touristes à environ
1¼ du mille, plus les prix ré-
guliers pour les lits.

(b) wagons-salons et wagons-lits
de luxe à environ 1½ du mille,
plus les prix réguliers pour les
fauteuils ou les lits.

ROUTES—Billets valables via Port
Arthur, Ont., Armstrong, Ont.,
Chicago, Ill. ou Sault Ste-Marie,
mais par la même route et la même
ligne dans les deux directions.

ARRETS EN ROUTE permis à Port
Arthur, Ont., Armstrong, Ont.,
à l'ouest; aussi à Chicago, Ill.,
Sault Ste-Marie, Mich., et à l'ouest,
suivant les tarifs des chemins
de fer aux Etats-Unis.

Renseignements et billets sur de-
mande à C. A. LANGEVIN, Agent
du Traffic-Voyageurs, Pacifique Ca-
nadien, Gare du Palais, Québec, re-
présentant toutes les lignes de na-
vigation océanique ou encore en
s'adressant à P. E. GINGRAS,
Agent de District, Gare Windsor,
Montréal.

PACIFIQUE CANADIEN

Pourquoi ne pas prendre avant-
age de notre longue expérience dans
l'organisation de voyage par terre
ou par mer? Nous sommes à vo-
tre entière disposition. — Spéciali-
té: croisières aux Antilles, etc.

Adresses-vous à: C.-A. LANGE-
VIN, agent du Traffic-Voyageurs,
Pacifique Canadien, Gare du Pa-
lais, Québec, représentant toutes
les lignes de navigation océanique,
ou à P. E. GINGRAS, agent de Dis-
trict, Gare Windsor, Montréal.

LE ministère des Travaux publics
recevra jusqu'à midi, le mardi 3
mars 1936, des soumissions pour la
construction d'une fondation de
voile ferrée, au Quai de Rimouski,
comté de Rimouski, P. Q., lesquelles
soumissions devront être cachetées,
adressées au soussigné, et porter
sur leur enveloppe, en sus de l'ad-
resse, les mots: "Soumission pour
fondation de voile ferrée, Rimouski,
P. Q."

On peut consulter les plans, la
formule de contrat et le devis et se
procureur la formule de soumission
aux bureaux de l'ingénieur en chef
du ministère des Travaux Publics,
à Ottawa, de l'ingénieur division-
naire, rue de la Cathédrale, Ri-
mouski, P. Q.; de l'Association des
Constructeurs de Québec, 287, rue
Saint-Paul, Québec, P. Q., ainsi
qu'au bureau de poste, Quai de Ri-
mouski, P. Q.

On ne tiendra compte que des
soumissions faites sur la formule
fournie par le ministère, conformé-
ment aux conditions contenues
dans ladite formule.
Un chèque égal à 10 pour 100 du
montant de la soumission, fait à
l'ordre du ministre des Travaux
publics et visé par une banque à
charte, au Canada, devra accom-
pagner chaque soumission. On ac-
ceptera aussi comme garantie des
bons au porteur du Dominion du
Canada ou de la Compagnie des
chemins de fer Nationaux du Ca-
nada et de ses compagnies consti-
tuantes, garantis sans condition
par le Dominion du Canada, quant
au capital et à l'intérêt, ou les bons
susdits et, s'il y a lieu, un chèque
visé pour compléter le montant.

Remarque. — Le ministère four-
nira les bleus et le devis de l'ouvra-
ge sur réception d'un dépôt au
montant de \$20.00, sous forme d'un
chèque de banque visé, fait paya-
ble à l'ordre du ministre des Tra-
vaux publics. Ce dépôt sera remis
au déposant dès que ledits bleus et
devis seront retournés au ministère,
pourvu que la chose soit faite pas
plus tard qu'un mois après la date
fixée pour la réception des soumis-
sions. Si les bleus et le devis ne
sont pas remis au ministère dans ce
délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre,
J. M. SOMERVILLE,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 15 février 1936.

Tout POUR L'ÉCONOMIE

Voulant faire de l'Oldsmobile 1936 une voiture vrai-
ment économique, nous l'avons doté de nombreuses
caractéristiques qui vous épargneront de l'argent de
jour en jour—d'année en année. Ces caractéristiques
modernes comprennent:

- L'économiseur à vide d'essence assure plus de milles
au gallon.
- Les pistons Anolite électrodurcis.
- Les cylindres à haute compression.
- L'étrangleur automatique épargne de l'essence.
- La carburation descendante avancée.
- Le système de builage sous pression entière.
- La carrosserie Fisher à toit-tourrelle en acier solide.

Nous vous invitons à conduire un Oldsmobile Six ou Huit afin
que vous puissiez mieux juger de tout ce qu'il vous donne en
fait de style et de confort—de sécurité et d'indéfectibilité. Com-
parez ensuite les bas prix sur livraison de l'Oldsmobile... et le
mode GMAC canadien à 7% qui vous offre des paiements à tem-
pérament très réduits.

Synchronisez le samedi soir, à 9 p.m. H.N.E.,
le Radio-Hockey General Motors.

**PRIX
DÉPART \$1065** (Compté 6 cyl.) sur livraisons à l'usine, Oshawa, Ont.
Tout compris sans le fret le liégeois.
Modèles 8 cylindres depuis \$1298 à l'usine, Oshawa.

Notes locales

Me G. St-Pierre, avocat en chef de la Cité de Montréal, était en ville ces jours derniers. Il a rendu visite à sa fille la Rév. Mère Ste-Geneviève, au Couvent des SS. de l'Immaculée-Conception.

M. le Dr J.-Emile Rioux et M. l'agronome Wilfrid Chamberland, de Ste-Anne des Monts, étaient en visite chez M. et Mme J.-Bts Desjardins, récemment, de retour d'un voyage à Québec.

Mesdames L.-G. Trudeau et R.-E. Asselin sont allées à Montréal en fin de semaine pour visiter leurs parents M. et Mme P.-E. Amiot.

M. Joseph Desrosiers est de retour d'une magnifique croisière de cinq semaines aux Bermudes, aux Antilles et en Guyane anglaise, à Demerara. Notre concitoyen est revenu tout rayonnant de santé et ragillard par le repos que lui a valu ce splendide voyage en pays tropical.

Madame H. Simard, de Matane, et Mme Amable St-Laurent, de Baie-des-Sables, étaient en visite chez des parents en notre ville, au commencement de la semaine.

M. et Mme Ovide Polré, de Québec, étaient en ville en fin de semaine à l'occasion du mariage Fournier-Laroche.

M. Herman Reyland, I. F., chef de district, de Gaspé, était de passage en notre ville tout dernièrement.

Mlle Marguerite Bernier est partie pour Ottawa où elle passera le temps de la session comme sténographe.

M. Joseph DeChamplain, de Montréal, récemment arrivé d'un voyage à Londres, a passé la semaine chez son cousin M. Joachim DeChamplain.

Mlle Yvonne Garon, de Montréal, est en promenade chez ses parents M. et Mme Téléphore Garon.

M. Eugène Gagné, I. F., de Québec, était en ville au commencement de la semaine. Mme Gagné retourne aujourd'hui à Québec après une quinzaine passée en notre ville chez des amis et à Bic chez sa sœur Mme Wilfrid Ouellet.

Mlle Aline Brière, de Laurierville, passe quelques jours en notre ville, l'invitée de sa sœur Mlle Jeanne Brière.

M. Séraphin Morissette est de retour d'un voyage à Montréal et Québec.

M. et Mme J.-Antonio Verreault sont actuellement en voyage à Toronto et Montréal.

Mme (Dr) Adrien Gagné passe la fin de semaine à Québec chez ses parents, M. et Mme Létourneau.

M. le capitaine et Mme Joseph Lafleur, de Ste-Croix de Lotbinière, et M. et Mme Arthur Bonin, de Montréal, sont les hôtes de M. et Mme J.-E.-H. Lemay.

M. Yves Marmen, de Blencourt, a passé la semaine chez ses sœurs Mlles Marmen.

Mme Nérée Pilote est en promenade à Capuscaal pour une huitaine.

M. et Mme Pierre Madore sont partis hier soir en voyage de noces aux Chutes Niagara.

M. J.-Arthur Talbot, de Montmagny, a assisté au mariage Fournier-Laroche.

Mme Philippe Boulay et Mme J. Thibault, de Rivière-du-Loup, étaient en ville hier à l'occasion du mariage Thériault-Madore.

M. Armand Lafard, I. F., passe la fin de semaine à Québec.

Mlle Thérèse D'Anjou est de retour d'une courte promenade à Rivière-du-Loup.

Mlles Andrée et Irène Garon passent la fin de semaine à Québec.

M. Georges Masson est de retour d'un voyage à Montréal.

M. et Mme Philippe Fournier, de Pricé, étaient en ville en fin de semaine.

Mlle Gilberte Simard, de Matane, était en visite chez ses cousins Mlles Véronique et Juliette DeChamplain, ces jours derniers, en route pour Québec où elle passera la fin de semaine.

M. Gratien Pelletier, de Montréal, est en visite chez M. et Mme Damase Gaudreau.

M. et Mme J.-A. Caron et leur fils Robert sont actuellement en promenade à Québec.

M. et Mme J.-D. Brulé, de Val-Brillant, étaient de passage chez M. J.-E.-H. Lemay, au cours de la semaine.

Mlles Rose-Aimée Coulombe et Lucienne Brillant passent la fin de semaine à Québec.

Mme Victor Cloutier, de Québec, est arrivée à St-Anaclet, pour assister aux funérailles de son père M. Louis Julien, qui auront lieu demain.

Mlle Yvonne Leclerc est partie ce matin pour Québec, où elle passera quelques jours.

Mlle Antoinette Lavole, de Trois-Pistoles, était en visite en notre ville, la semaine dernière.

Grand festival sportif

Mardi prochain, le 25 février, à l'Aréna, la population de Rimouski est invitée à un grand festival sportif, dont nous publions ci-dessous le programme:

A 8 h. p. m., mardi soir, grande parade.

A 8 h. 15. — Course en patins, pour hommes, 5 tours. Course en patins, pour femmes, 2 tours.

8 h. 30. — Première période de hockey futuriste. Costume: pyjamas vs jaquettes.

Course en raquettes pour hommes, 2 tours. Et pour femmes.

9 h. 10. — 2e période de hockey futuriste.

9 h. 20. — Sauts en longueur, pour hommes.

9 h. 30. — Concours de vitesse pour les joueurs de hockey, avec la rondelle, 1 tour. — Concours de vitesse pour gardiens de but avec leur équipement, 2 tours.

10 h. — Distribution des prix et trophées par les juges: MM. le magistrat Ant. Couillard, L.-G. Trudeau, J.-P. Valliquet, P.-E. Gagnon, C.-Aug. Couillard.

Tous les concurrents devront donner leurs noms lundi au plus tard aux membres du comité d'organisation, MM. Alph. Couillard, Charles Théberge, Antonio Martin.

Ce festival sera donné pour finir joyeusement le carnaval.

Prix: 25 sous. Enfants: 10 sous.

Le tournoi des candidats du Canadien

IMMENSE INTERET QU'IL SOULEVE D'UN BOUT A L'AUTRE DE LA PROVINCE

Afin d'encourager le candidat de leur choix, des sportsmen de plusieurs villes de la province qui seront représentés à la "joute des candidats du Canadien" dimanche soir, le 1er mars, au Forum de Montréal, ont décidé d'organiser des excursions qui les amèneront en groupes à Montréal pour la joute.

L'effort qu'a voulu faire le "Canadien", tant pour permettre à tous les joueurs de la province de faire leurs preuves devant des connaisseurs que pour tenter d'améliorer l'équipe en lui amenant du matériel canadien-français, n'est pas resté sans appréciation, ainsi que le prouve l'affluence des inscriptions qui sont parvenues et qui parviennent encore au bureau du Canadien.

La semaine dernière, toute une région, celle du Nord de la Province, s'est occupée de choisir ses représentants, et de Ste-Thérèse, de Ste-Agathe, de St-Jérôme et de St-Eustache sont parvenues des demandes. Chicoutimi, Sorel, Shawinigan, Grand-Mère, Rimouski et Québec sont d'autres centres qui auront leur candidat. Avec le nombre des candidats déjà choisi et le nombre à venir, l'alignement des deux camps qui batailleront le 1er mars sera plus que complet, et il sera facile de former deux équipes complètes.

L'enthousiasme est d'ailleurs si considérable que, de plusieurs endroits de la province, la direction du Canadien a dû refuser des candidats anxieux de venir démontrer leur valeur. Pour ne pas créer de confusion et donner justice à tout le monde, le Club a dû s'en tenir aux centres qu'il avait désignés dès le début; nécessairement, quelques-uns seront désappointés, mais pour le plus grand bien de tout le monde, et afin de pouvoir donner justice à tous ceux qui sauteront sur la glace, il est mieux qu'il en soit ainsi.

Ceux dont les noms doivent forcément être ignorés cette année à cause du nombre et à cause de la répartition déjà faite des centres, ne seront toutefois pas oubliés. Soit que le club envoie un de ses "écadets" les voir à l'oeuvre chez eux, soit qu'ils soient portés dans une liste spéciale où seront pris les premiers candidats l'an prochain, ils ne seront pas oubliés.

Une des questions qui préoccupaient le Club était celle du coût de l'admission à la joute du 1er mars. Après réflexion, la direction a décidé que pour permettre à tous de voir les candidats à l'oeuvre, les prix seraient les plus minimes possibles, soit 25 et 50 sous.

De plus, pour rendre plus intéressant le voyage des groupes qui viendront d'en dehors de Montréal, le Forum sera divisé en sections qui seront réservées spécialement pour chacune des villes qui en feront la demande.

Voici à date la liste des candidats et des villes qu'ils représenteront le 1er mars:

St-Jean, André Choquette; St-Hyacinthe, Roland Bibeau; Trois-Rivières, Raymond Comeau, Jean-Paul Campeau; Ste-Thérèse, Paul Laroche; Ste-Agathe, Honorius Laporte; Granby, A. Thérien, A. St-Onge; Joliette, Arthur Deschamps; Shawbridge, Jean Lalonde; Farnham, Robert Thurston; Rimouski, P.-E. Lévesque.

NAISSANCES A RIMOUSKI

(Baptêmes à la Cathédrale)

Le 23 janvier, Joseph-Marc Conrad, né l'avant-veille, enfant de Anatole McKinnon, contracteur, et de Bernadette Gagnon. Parrain et marraine, M. et Mme Conrad Gagnon, (Rose Pineau), de St-Anaclet.

Le 23 janvier, Marie-Anny, née la veille, enfant de John-James Burgess, inspecteur en mesurage de bois, et de Emma Lepage. Parrain et marraine, M. et Mme Bayard Burgess, (Juliette Bouchard).

Le 25 janvier, Joseph-Philippe-Arnold, né l'avant-veille, enfant de Fernand Lévesque et de Rose-Anne Gagné. Parrain, M. Philippe Gagné; marraine, Mlle Gertrude Gagné.

Le 26 janvier, Louise-Hélène-Pauline, née la veille, enfant de Léopold Bélanger, mesureur de bois, et de Lucille Gagné. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Lepage, (Emeline Gagnon).

Le 30 janvier, Joseph-Jean-Guy, né le 27 janvier, enfant de Léon Blanchette et de Yvonne Sirois. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Morin, (Marie-Louise Lepage).

Le 31 janvier, Marie-Louise-Gabrielle, née la veille, enfant de Hubert Lévesque, cultivateur, et de Léonie Brisson. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Lévesque, sacristain, (Marie-Louise Lévesque).

Le 2 février, Joseph-Eugène-Léo, né la veille, enfant de Léo Lepage et de Azilda Slater. Parrain et marraine, M. Léo Duchesne, bijoutier, et Mlle Gabrielle Slater.

Le 3 février, Joseph-Gérard-Renaud, né le 31 janvier, enfant de Joseph Pelletier et de Jeannette Girard. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Bélanger, (Maria Girard).

Le 3 février, Joseph-Antonio-Guy, né le même jour, enfant de Antoine Truchon et de Marie-Irène Bois. Parrain et marraine, M. et Mme Antonio Bois, (Wenfride Charette).

Le 3 février, Joseph-Emile-Yvon, né le même jour, enfant de Emile

Mignault et de Germaine Litalon. Parrain et marraine, M. et Mme Adéodat Côté, (Marie-Eva Mignault).

Le 5 février, Marie-Hugues-Aline, née le même jour, enfant de Stanislas Gagné et de Alice Proulx. Parrain, M. Wilfrid Proulx; marraine, Mlle Germaine Proulx.

Le 5 février, Georges-Henri, né le 2 février, enfant de Ludger Michaud et de Elisabeth Saucier. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Michaud, (Lucienne Desrosiers).

Le 7 février, Joseph-Aurèle-Camille, né la veille, enfant de Philippe DeChamplain et de Adélaïde Gagnon. Parrain et marraine, M. et Mme Henri DeChamplain, (Marie-Louise Proulx).

Le 12 février, Joseph-Albert, né le même jour, enfant d'Alcide Lepage et de Laurence Heins. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Lepage, contracteur, (Anne-Marie Dubé).

Le 12 février, Joseph-Jean-Marc, né la veille, enfant de Wellie Proulx et de Juliana Lavole. Parrain et marraine, M. et Mme Ferdinand Lavole, (Marie Marquis).

Le 12 février, Louis-Georges-Guy, né la veille, enfant de Emile Saint-Pierre, charretier, et de Athalie Laroche. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Saint-Pierre, (Elisabeth Saint-Laud).

Le 13 février, Marie-Carmen-Dorjés, née le 10 février, enfant de Damasa Dubé, cultivateur, et de Marie-Anne Bernard. Parrain, M. Alphonse Dubé; marraine, Mlle Jeanne Dubé.

Le 13 février, Marie-Lauréate-Aberte, née le même jour, enfant de Charles-Auguste Desrosiers, commis, et de Adèle Landry. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Michaud, (Laura Bouillon).

Le 14 février, Joseph-Henri-Jacques, né le même jour, enfant de Emile Tremblay, navigateur, et de Marie-Laure Gagné. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Tremblay, (Odile Caron).

Le 15 février, Joseph-Emile-Réginald, né le même jour, enfant de Elphège Canuel et de Irène Moris-

ette. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Canuel, (Marie-Louise Duchesne).

Le 17 février, Joseph-Clément, né l'avant-veille, enfant de Elzéar-Eugène Lévesque et de Emeline Lavole. Parrain et marraine, M. et Mme Narcisse Côté, (Léa Lavole) de Notre-Dame du Sacré-Coeur.

Le 18 février, Joseph-Jean-Louis, né l'avant-veille, enfant de Louis L'Abbé et de Alice Dionne. Parrain, M. Jean L'Abbé; marraine, Mme François Madore, (Alice L'Abbé).

Le 18 février, Marie-Annette-Cécile, née la veille, enfant de Jean Dubé et de Antoinette Dechamplain. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Saint-Pierre, (Marie-Adèle Dubé).

Le 18 février, Marie-Marthe-Monique, née la veille, enfant de Joseph-Pierre Rioux et de Thérèse-Eugénie Roy. Parrain et marraine, M. et Mme Irénée Tremblay, (Lucienne Lepage).

Cour Supérieure (Jugements)

Joseph Martel, St-Léon le Grand, vs Johnny Martel, St-Léon le Grand.

Le demandeur poursuit le défendeur, alléguant qu'il a vendu le 9 avril, 1929, un terrain décrit à l'acte, moyennant \$500.00 dont \$300.00 comptant, et \$100 le 9 avril, 1930, et \$100.00 le 9 avril, 1931. L'acte contenait aussi la stipulation qu'à défaut de payer les deux versements, la vente serait résolue de plein droit. Le défendeur n'ayant pas payé ses versements, le 24 août, 1933, fait un acte de rétrocession au demandeur mentionnant dans le dit acte le No. 27-6 du rang 1 du Canton Pineault, faisant ainsi une erreur parce que c'est le numéro 27-4 qui avait été vendu. Le demandeur a protesté le défendeur et l'a requis de signer une rétrocession en corrigeant l'erreur, ce que le défendeur a refusé; le défendeur poursuivi fait maintenant une inscription en droit, en disant que l'acte est en passation de titre et que toute la déclaration est à l'effet de conclure à ce que le jugement équivale à la signature de l'acte. Que le demandeur demande trois choses: a) Que le déf. soit condamné à signer l'acte de rétrocession; b) A ce qu'à défaut la vente de l'immeuble soit déclarée résiliée; c) à ce que le jugement équivaille au contrat. Il ajoute que le demandeur ne peut demander la résiliation de la vente et il conclut: a) retrancher des conclusions les mots suivants: "A ce qu'à défaut par le dit défendeur de signer ce dit acte, jugement soit donné résiliant la vente à toutes fins que de droit, et déclarant le demandeur propriétaire". L'honorable Juge ne voit rien d'incompatible dans les conclusions qui ne découleraient pas des prémisses. Le défendeur n'a pas signé l'acte de rétrocession. Il en a signé un qui était erroné. Qu'est-ce qui empêche le demandeur de conclure à ce qu'il le signe, et s'il ne le fait pas, à ce que le jugement résilie la vente et déclare le demandeur propriétaire, et à ce qu'en outre, le jugement équivaille à un contrat signé par le défendeur. C'est une simple action in factum. La conclusion forçant le demandeur à signer l'acte de rétrocession, ce qui équivaut à résilier la vente, est justifiable, et si par hasard le défendeur refusait de signer, le jugement équivaudrait à une résiliation. Pour ces raisons l'honorable Juge Lang a renvoyé donc l'inscription en droit avec dépens.

MATANE

Baptêmes

4 février, Marie-Astrid-Gaétane, enfant de Audina Murray (Adélina St-Louis). Parrain, Joseph Gauthier; marraine, Marie-Anne Fortin.

5 février, Marie-Alphonse-Ginette, enfant de J. H. A. Levasseur (Alphonse Lafamme). Parrain, Pierre Levasseur; marraine, Marie-Blanche Lafamme, oncle et tante de l'enfant.

6 février, Marie-Lillane-Huguette, enfant de Louis Tremblay (Alberline Bouchard). Parrain, Eugène Tremblay; marraine, Marguerite Rodgers.

7 février, Joseph-Olivier-Clovis, enfant de Antoine Philibert (Marie-Paula Harrison). Parrain et marraine, M. et Mme H. Philibert.

7 février, Joseph-Claude-Jean-Charles, enfant de Herménégilde Gagnon (Elsa Dionne). Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Charles Gagnon.

9 février, Marie-Pierrette-Jeanne, enfant de M. et Mme Armand Tremblay (Olivette Fontaine). Parrain et marraine, M. et Mme Edgar Pelletier.

11 février, Marie-Alexandrine-Burnise, enfant... de Alexandre Grant (Eugénie Fillion). Parrain, Georges Simard; marraine, Yvette Grant.

16 février, Joseph-Philippe-Conrad, enfant de M. et Mme Emile Levasseur (Ida Denis). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Dionne.

17 février, Marie-Gabrielle, enfant de M. et Mme Elol Gagné (Benolte St-Gelais). Parrain, Hector Bélanger; marraine, Alice St-Gelais.

11 février, Marie-Lorette-Pierrette, enfant de M. et Mme Antoine Pihel (Hélène McMullen). Parrain, Roger Savard; marraine, Lorette Thibault.

LE COSTUME QU'IL FAUT EN HIVER

Il est bon de s'habiller chaudement en hiver, mais on ne devrait pas mettre trop de vêtements. Et si l'on ne peut établir de règle rigide applicable à tout le monde, on peut cependant poser le principe suivant: s'habiller afin de n'avoir pas froid, mais ne pas mettre trop de vêtements.

Pour la plupart des gens, une robe ou un complet plus chaud que celui que l'on porte en été devrait suffire, pendant la saison froide. Outre cela, le manteau ou le paletot lorsque l'on va dehors devrait suffire. Cette règle s'applique également aux enfants. Mais les adultes et les enfants devraient retenir ceci: Les vêtements chauds ne doivent être portés qu'à l'extérieur. Dès que l'on entre à la maison, on devrait enlever manteaux, paletots, foulards, etc., afin de faciliter la respiration cutanée.

Nous savons par expérience que depuis plusieurs années, les "maladies de la saison froide" sont plus rares. Ceci est particulièrement vrai des femmes qui ont réduit le nombre et la qualité de leurs vêtements d'hiver depuis trente ans. Durant cette période, les vêtements des femmes à part le manteau d'hiver, sont approximativement les mêmes que ceux qu'elles portaient l'été. Ceci est également vrai pour les hommes, car ceux-ci portaient la même qualité de vêtements à toutes les saisons. Aussi, le taux de la mortalité continue à diminuer.

Quant aux enfants, les parents devraient voir à ce qu'ils ne soient pas trop chaudement vêtus. Il est bon qu'ils soient bien habillés quand ils sont dehors; mais dès qu'ils rentrent, ils doivent enlever foulards, manteaux, paletots, caoutchoucs, couvre-chaussures, guêtres, etc. Tout manquement à cette loi veut dire rhumes; en effet, si les enfants sortent de nouveau de la maison, ils sont aptes à prendre froid s'ils ne se sont pas déshabillés comme on vient de le dire, lorsqu'ils entrent à la maison.

Seul le sens commun peut nous guider en cette matière: s'habiller pour n'avoir pas froid en hiver, mais pas davantage. C'est là le secret de la santé.

DEPRESSION NERVEUSE

La vie est un champ de bataille. Chaque individu, en effet, est appelé à combattre contre les circonstances de la vie avec, comme armes, ses capacités naturelles, ses propres forces et cela pour atteindre un objectif basé sur l'idéal que lui fait entrevoir son travail et l'expérience acquise. Il arrive malheureusement trop souvent que l'on vit en pure contradiction avec ses ressources naturelles plutôt que d'envisager sagement la situation et s'adapter aux circonstances qui se présentent.

Les personnes que l'on appelle "nerveuses" ou qui souffrent de dépression nerveuse manquent d'adaptation aux circonstances de la vie. Ces individus sont privés d'un certain équilibre qui est pourtant la base d'une vie calme et heureuse et qui permet d'établir un accord harmonieux entre toutes les fonctions du corps et de l'esprit.

Il est difficile de faire comprendre aux gens que des affections telles que la cécité ou la paralysie, pour n'en nommer que deux des plus frappantes, ne dépendent pas toujours d'une maladie purement physique mais peuvent fort bien être causées par un dérangement nerveux; cela ne veut toutefois pas dire que les personnes ainsi atteintes sont aveugles ou paralysées parce qu'elles le veulent; elles ne désirent sûrement pas telles affections. Mais, inconsciemment, elles violent leurs troubles nerveux s'améliorer temporairement, leur état physique les empêchant de faire tel ou tel travail qui leur était trop pénible.

Une jeune femme de la ville se maria à un homme d'affaires dont les occupations les obligèrent à s'éloigner de la ville et à vivre dans un endroit isolé où les conditions sanitaires laissaient beaucoup à désirer. Dépourvue de la vie sociale à laquelle elle était habituée, la jeune femme commença à souffrir de maux de tête violents qui l'obligèrent à faire plusieurs voyages à la ville au cours desquels elle fit examiner sa vue. Par la suite, elle ressentit des malaises et des douleurs qu'on ne put justifier par son état physique mais qui furent pour elle une excuse pour s'en retourner à la ville parmi ses amis et le confort.

AU BON THEATRE - RIMOUSKI -

24-25-26 FEVRIER
PIERRE FRESNAY, PIERRETTE CAILLOL, PASQUALI dans
AME DE CLOWN
(avec comédie et journal)

27-28-29 FEVRIER
GEORGE ARLISS dans
HOUSE OF ROTHCHILD
avec journal et 8ème épisode de
"LES AVENTURES DE TARZAN"

Il y a plusieurs sortes de dépressions nerveuses mais la cause première peut relever d'un manque d'adaptation aux conditions de la vie, conditions économiques, mariage, le fait de vieillir, etc. Le meilleur moyen de prévenir ces dépressions nerveuses est d'envisager franchement les circonstances telles qu'elles se présentent et essayer d'en tirer le meilleur parti plutôt que d'essayer de les contourner et de les fuir. Cela ne peut faire qu'un bien temporaire, et la difficulté au lieu de s'améliorer grossit. Efforçons-nous aussi de proportionner nos désirs aux moyens dont nous disposons pour les réaliser et la vie nous sera plus agréable.

On se plaint que la vie est brève et l'on fait tout pour l'écourter.

Une belle devise que la Société des Nations se gardera bien d'adopter: "Force à superbe, mercy à faible".

(Le "Journal de Waterloo".)

BOIS DE CHAUFFAGE

Merisier, érable pour poêle et fournaise, débité en 15 et 24 pouces. Téléphone 151B.

ALBRET GAGNE, Rue St-Joseph.

PSE LIDO

PERMANENT SANS ÉLECTRICITÉ
SALON DE BEAUTE
DECHAMPLAIN
(En face de la Cathédrale)
Tél.: 207-c RIMOUSKI
Permanent sans fils LIDO \$3.00 à \$10.00
Permanent avec fils mestle \$2.00 à \$8.50
Tout genre de travail.
Personnel d'expérience reconnue.

Couvoir Coopératif Certifié

La Société Coopérative Agricole de Rimouski étant en possession d'un Couvoir Coopératif certifié est en mesure de vendre des poussins P. R. B., accouplés avec des coqs R. O. P. provenant de poules sélectionnées et passées à l'épreuve.

Poulets livrés en mars:—		
Par quantité de 25 à 50		\$14.50 le 100
Par quantité de 100 à 300		14.00 le 100
Poulets livrés en avril:—		
Par quantité de 25 à 50		13.50 le 100
Par quantité de 100 à 300		13.00 le 100
Poulets livrés en mai:—		
Par quantité de 25 à 50		12.50 le 100
Par quantité de 100 à 300		12.00 le 100

Livraison à tous les mercredis de chaque semaine à partir du 25 mars au 3 juin.

Pour toutes informations s'adresser à

LA SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE RIMOUSKI.

VOUS SENTEZ-VOUS DE "TAILLE" A FAIRE N'IMPORTE QUEL TRAVAIL



ou bien traînez-vous une vie misérable parce que vous ne jouissez pas de la force nécessaire pour remplir votre tâche? Vous êtes blâmable de demeurer dans cet état. Faites ce qu'un grand nombre d'hommes ont fait avant vous... au premier signe d'affaiblissement, prenez les PILULES MORO. Ce bon tonique contre la faiblesse, le manque d'appétit, la fatigue habituelle, la nervosité, l'épuisement. Vous ne tarderez pas à acquérir la force dont tout homme a besoin pour bien travailler; vous acquerez aussi un bon appétit, un sommeil réparateur et vous éviterez l'épuisement avec ses conséquences: maux de reins, troubles d'estomac, rhumatisme.

Pilules Moro, parlot ou par la poste: 50¢ la boîte ou \$ 1.25.

PILULES MORO
Cie Médicale Moro, 1566, rue S.-Denis, Montréal.